



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONSULTATION TERRITORIALE

Synthèse détaillée des contributions à la Stratégie nationale biodiversité 2030

Reporting final

Présentation de la démarche et méthodologie

Une consultation a été organisée du 15 mars au 10 mai 2021 auprès des **acteurs des territoires** pour élaborer la **troisième stratégie nationale pour la biodiversité**.

Cette consultation ciblait les collectivités territoriales, acteurs économiques, organisations non gouvernementales, usagers de la nature, organismes d'enseignement et de recherche, gestionnaires d'espaces naturels, etc. pour faire émerger des **actions concrètes** et accompagner leur mise en œuvre.

Elle a pris la forme d'un **questionnaire en ligne**. Par ailleurs, des contributions reçues en format libre ont fait l'objet d'un re-travail et d'une ressaisie.

Le présent support présente les résultats de cette consultation, sur la base des propositions récoltées.

An aerial photograph of a lush green valley. In the foreground, a small, light-colored house with a dark roof sits on a slight rise, with a dirt road leading to it. The valley is filled with rolling green fields and scattered trees. In the background, a range of mountains is visible under a cloudy, overcast sky. The overall scene is peaceful and rural.

1

Structure de la participation

Contributions



798
Propositions

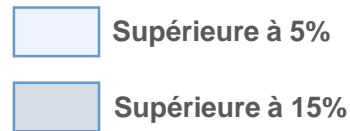
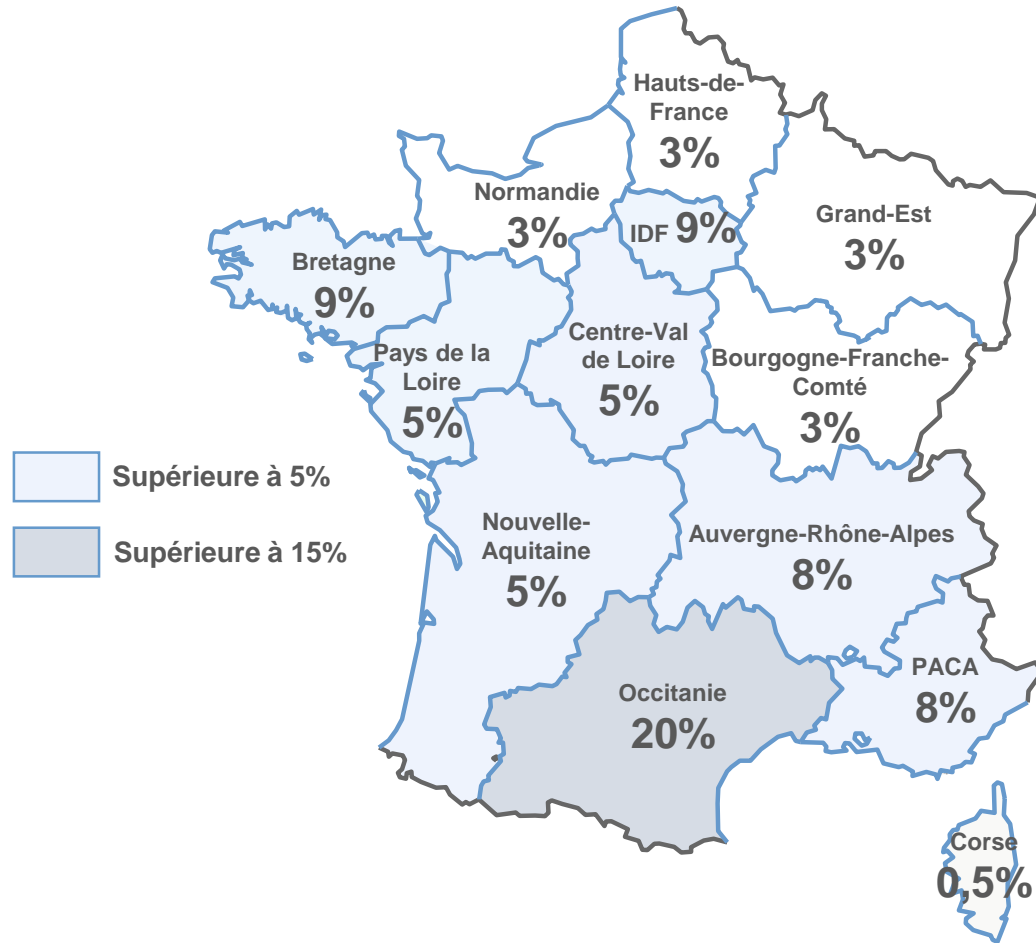


278
Contributeurs



798 propositions ont été formulées par 278 contributeurs, soit en moyenne 2,9 propositions par contributeur.

Répartition des contributeurs par région



Guadeloupe : 1% / Martinique : 1% / Guyane : 1% / La Réunion : 7% / Mayotte : 1% / Nouvelle Calédonie : 1% / Wallis et Futuna : 0,5% / TAAF : 0,7% / Echelle régionale non-pertinente : 5% / Toutes régions : 2% / NA : 1%

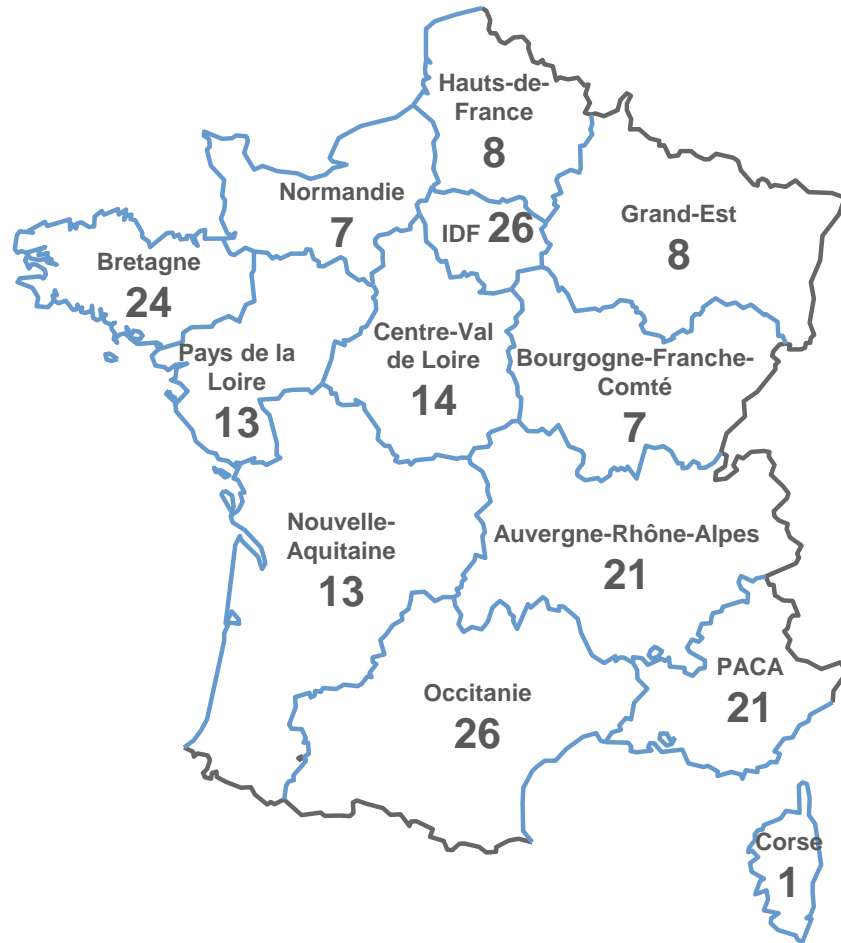
■ Pourcentage de de contributeurs

La plupart des régions sont représentées par les contributeurs à la consultation.

Outre une surreprésentation – attendue – d’organisations contributrices d’Ile-de-France, les régions Bretagne, Auvergne-Rhône, Provence-Alpes-Côte d’Azur et Occitanie se démarquent également.

11% des contributeurs sont localisés en Outre-Mer.

Répartition des contributeurs par région



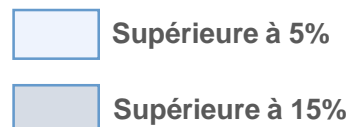
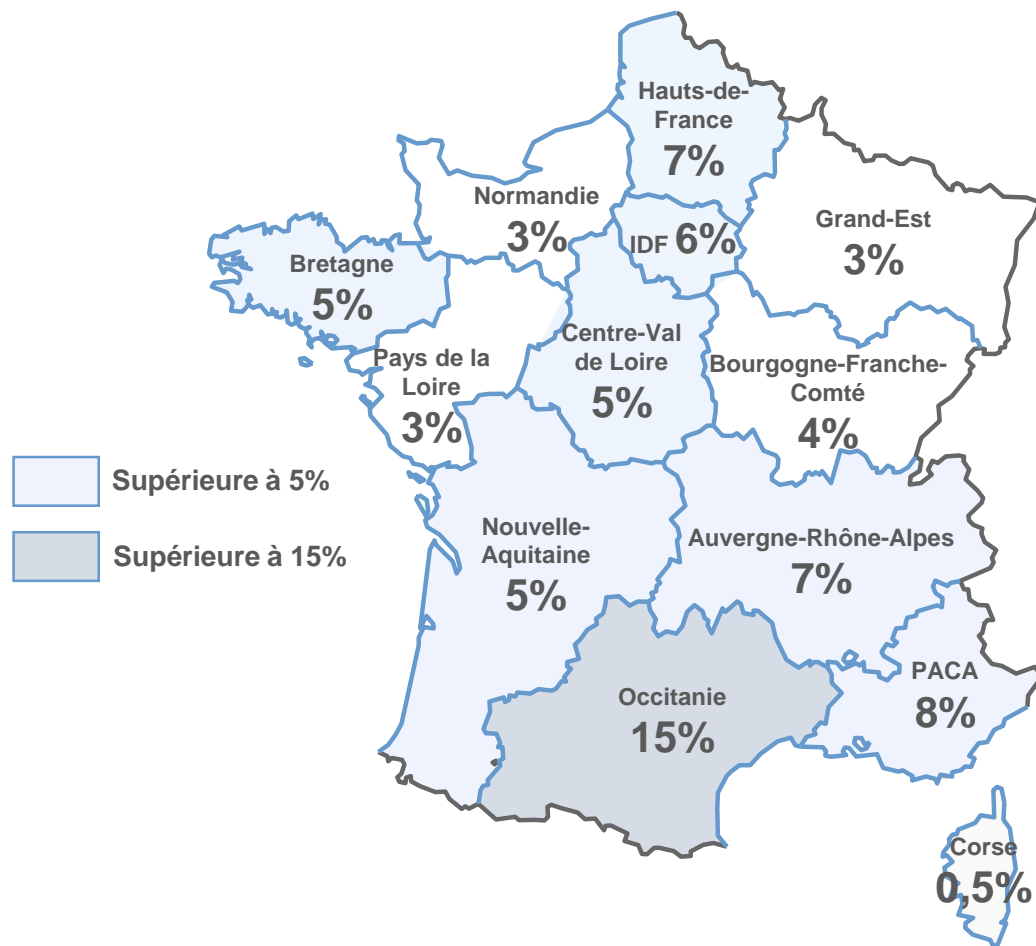
La plupart des régions sont représentées par les contributeurs à la consultation.

Outre une surreprésentation – attendue – d’organisations contributrices d’Île-de-France, les régions Bretagne, Auvergne-Rhône, Provence-Alpes-Côte d’Azur et Occitanie se démarquent également.

11% des contributeurs sont localisés en Outre-Mer.

Guadeloupe : 3 / Martinique : 2 / Guyane : 2 / La Réunion : 19 /
Mayotte : 3 / Nouvelle Calédonie : 3 / Wallis et Futuna : 1 / TAAF :
1 / Echelle régionale non-pertinente : 15 / Toutes régions : 6 / NA : 3

Répartition des propositions par région



Guadeloupe : 3% / Martinique : 0,5% / Guyane : 1% / La Réunion : 7% / Mayotte : 2% / Nouvelle Calédonie : 2% / Wallis et Futuna : 1% / TAAF : 3% / Echelle régionale non-pertinente : 8% / Toutes régions : 1% / NA : 0,5%

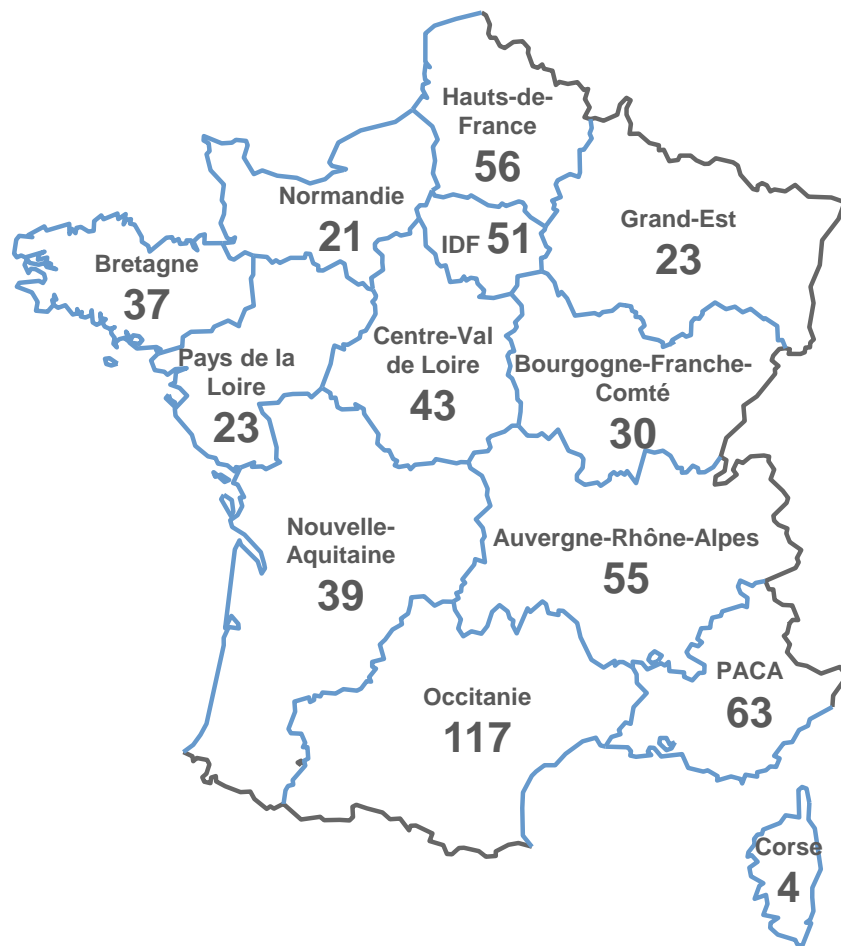
Pourcentage de de contributions

Les contributeurs avaient la possibilité de formuler plusieurs propositions.

Leur répartition par région diffère alors légèrement de celles des contributeurs.

Ainsi, si un nombre important de contributeurs se sont mobilisés en Ile-de-France ou en Bretagne, ils ont soumis un nombre limité de propositions. A l'inverse, les contributeurs des Hauts-de-France ont eu une propension à faire de multiples propositions.

Répartition des propositions par région



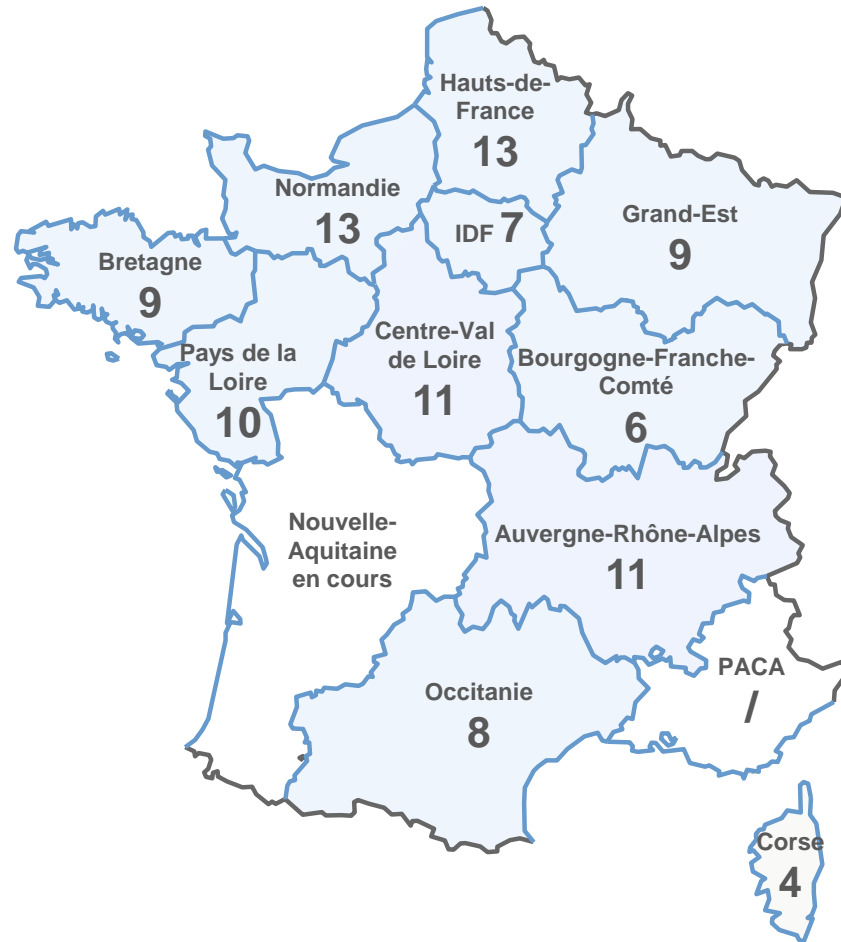
Guadeloupe : 26 / Martinique : 2 / Guyane : 11 / La Réunion : 56 /
Mayotte : 17 / Nouvelle Calédonie : 13 / Wallis et Futuna : 12 /
TAAF : 22 / Echelle régionale non-pertinente : 63 / Toutes régions : 11
/ NA : 3

Les contributeurs avaient la possibilité de formuler plusieurs propositions.

Leur répartition par région diffère alors légèrement de celles des contributeurs.

Ainsi, si un nombre important de contributeurs se sont mobilisés en Ile-de-France ou en Bretagne, ils ont soumis un nombre limité de propositions. A l'inverse, les contributeurs des Hauts-de-France ont eu une propension à faire de multiples propositions.

Focus CRB/CEB



Les CRB et CEB ont formulé 202 contributions, soit plus d'un quart des propositions reçues.

Guadeloupe : 14 / Martinique : consultation propre / Guyane : 10 /
La Réunion : 12 / Mayotte : 10 / Nouvelle Calédonie : 11 / Wallis
et Futuna : 12 / TAAF : 22

Focus CESER



Guadeloupe : - / Martinique : - / Guyane : - / La Réunion : 1 /
Mayotte : - / Nouvelle Calédonie : - / Wallis et Futuna : - / TAAF : -

Les CESER ont formulé 84 contributions.

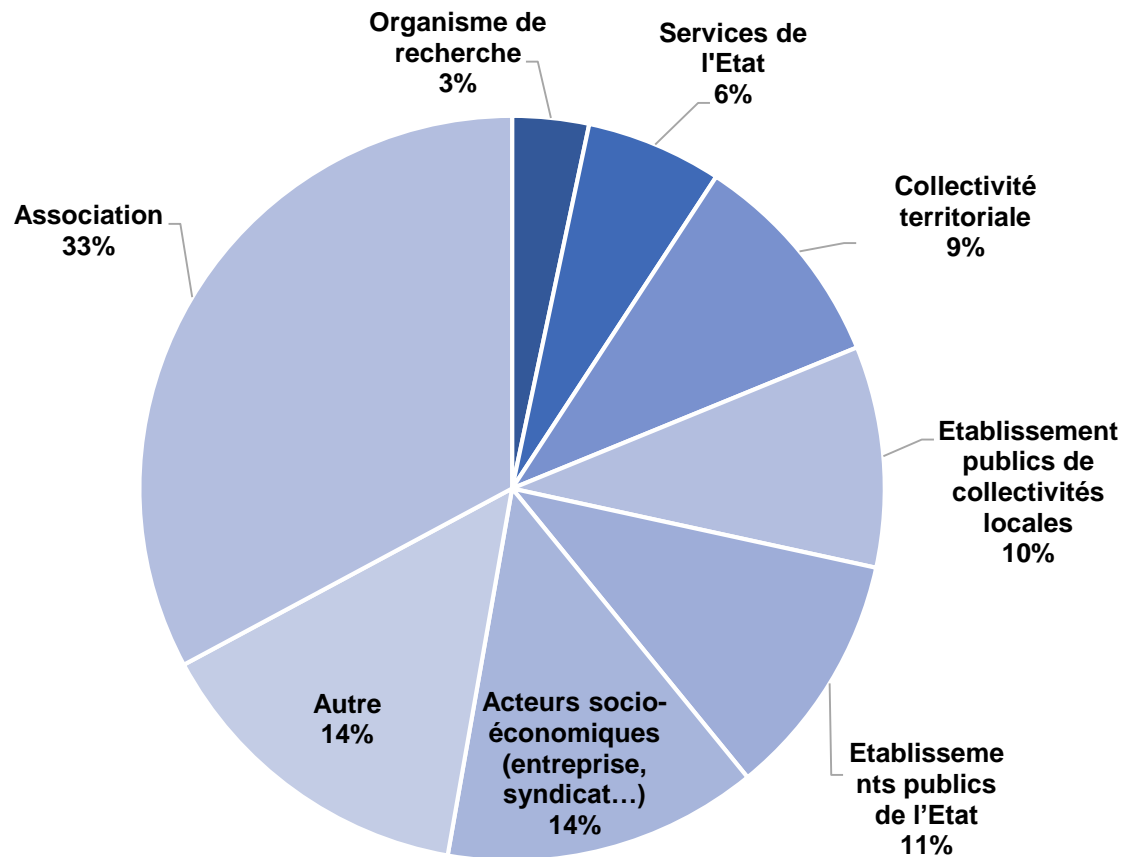
Focus Comité de bassin

Comité de bassin	Propositions
Agence de l'eau Loire-Bretagne pour le comité de bassin Loire Bretagne	13
Comité de bassin Adour Garonne	11
Comité de bassin Artois-Picardie	3
Comité de bassin Rhin-Meuse	9
Comité de bassin Rhone-Méditerranée	8



Les comités de bassin ont formulé 44 contributions.

Répartition des contributeurs par type de structure



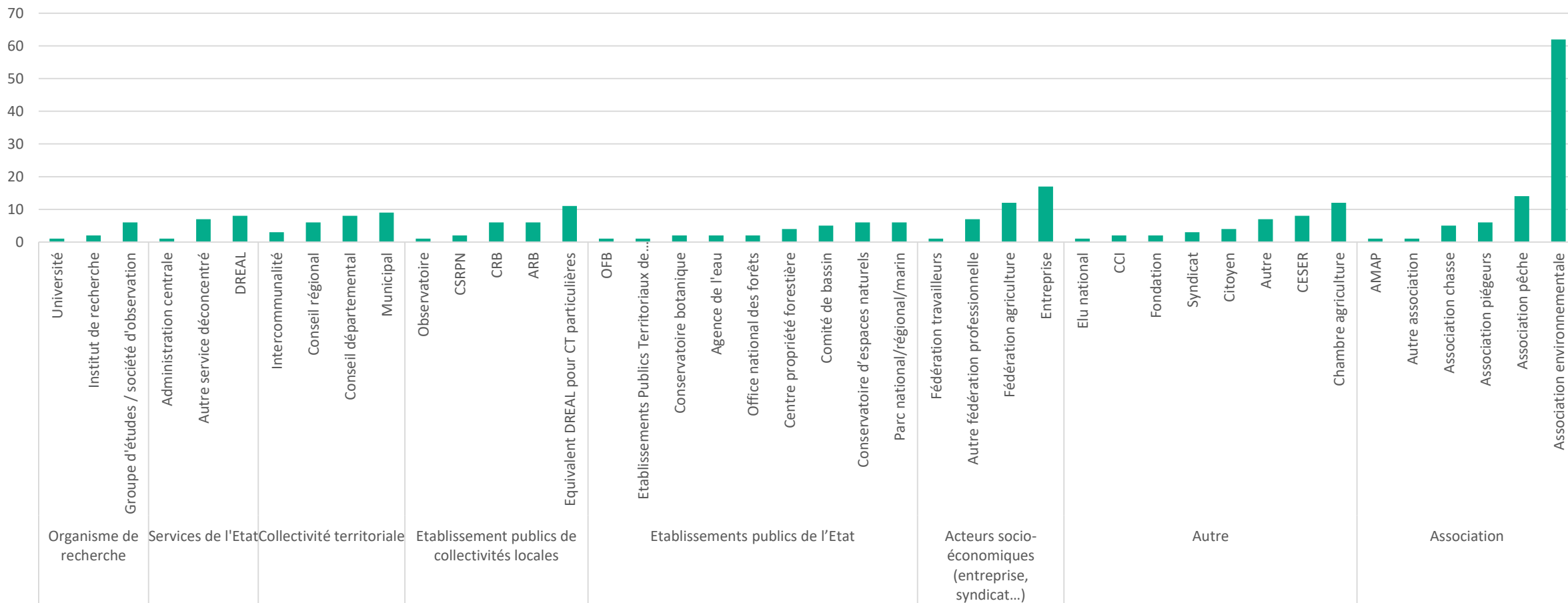
■ Pourcentage de contributeurs

Les associations représentent près d'un tiers des contributeurs.

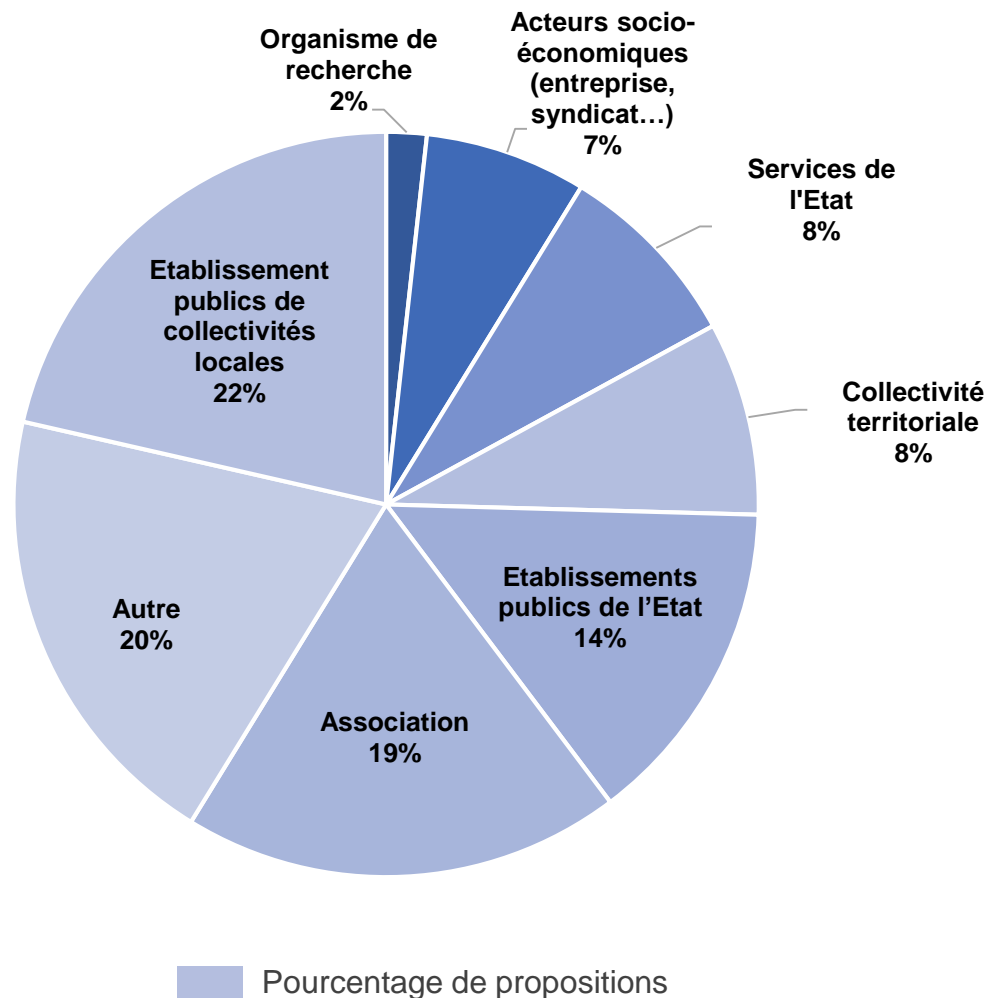
Viennent ensuite les acteurs socio-économiques et les établissements publics de l'Etat.

Une partie des contributeurs ne se retrouvent dans aucune des catégories. C'est le cas par exemple des CESER.

Répartition des contributeurs par sous-type de structures



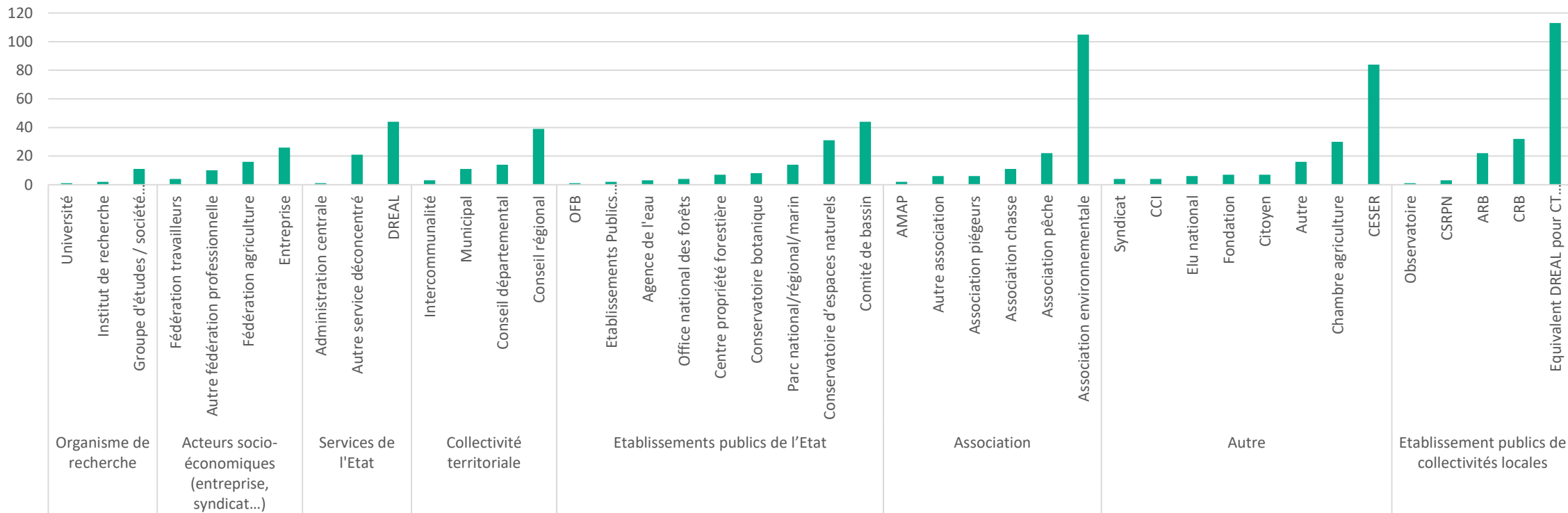
Répartition des propositions par type de structures



La répartition par type de structure des propositions diffère considérablement de celles des contributeurs.

Ainsi, si un nombre important d'associations se sont mobilisés, elles ont soumis un nombre limité de propositions. Tel n'est pas le cas des entités publiques, qui ont eu tendance à faire des propositions multiples.

Répartition des propositions par sous-type de structures



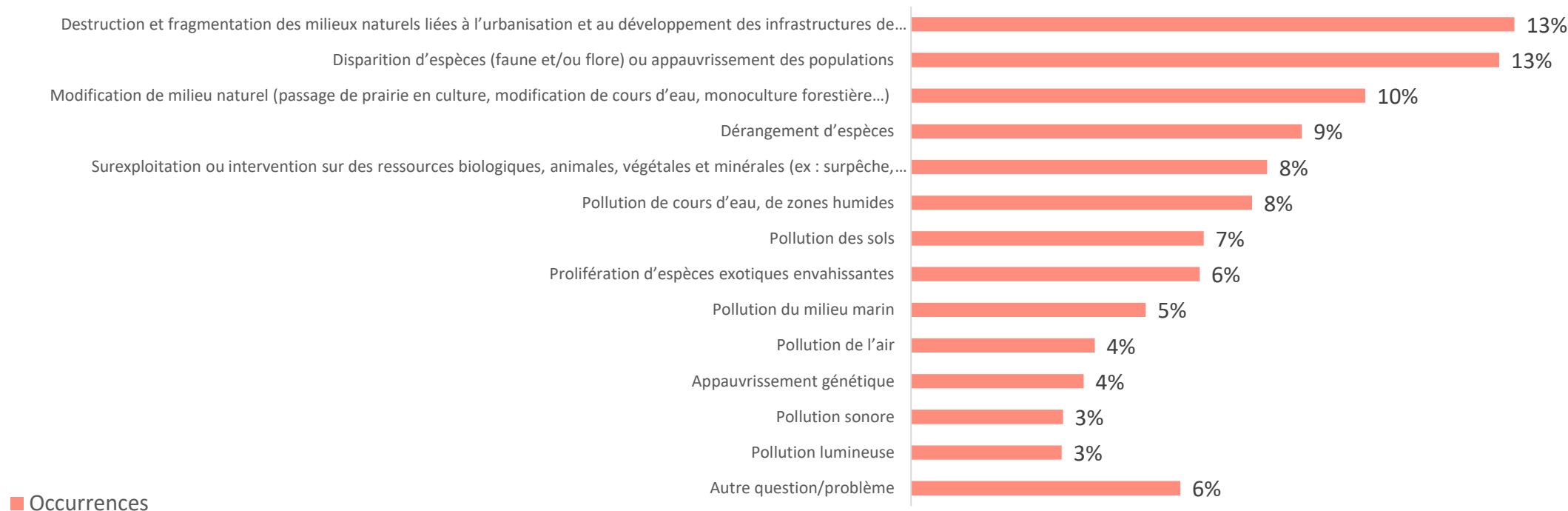
An aerial photograph of a lush green valley. In the foreground, a small, light-colored house with a dark roof sits on a slight rise, with a dirt road leading to it. The valley is filled with rolling green fields and scattered trees. In the background, a range of mountains is visible under a cloudy, overcast sky. A white vertical bar is on the left side of the image, and a red square is overlaid on it.

2

Analyse des propositions

1. Problématiques des propositions

Champs fermés (ouvert pour « autre »)



Plus d'un tiers des propositions visent à faire face à la destruction des milieux naturels, la disparition d'espèces ou l'appauvrissement des populations.

Les contributeurs avaient la possibilité de choisir plusieurs problématiques.

1. Exemples de problématiques des propositions

Autres problématiques

“ *Manque d'engagement dans la connaissance, la formation et la communication* ”

“ *Economie : attractivité des territoires ruraux et développement maîtrisé du tourisme* ”

“ *Insuffisance de l'évaluation des politiques publiques* ”

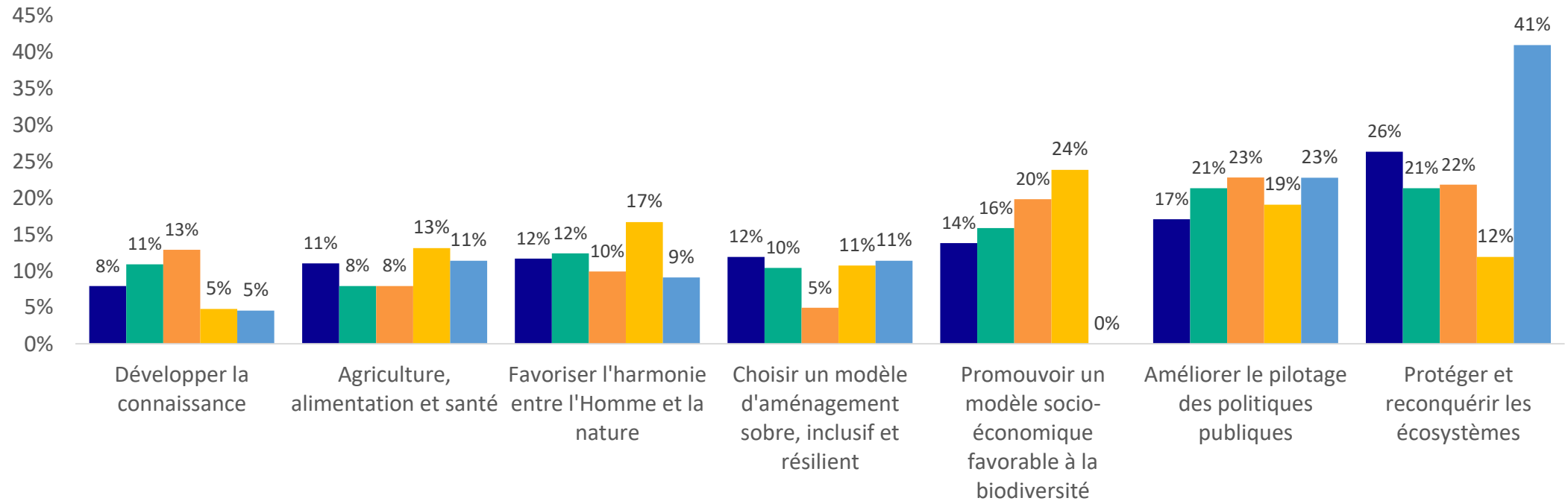
“ *Non entretien des berges des cours d'eau non domaniaux par les propriétaires riverains* ”

“ *Mauvais suivi de la biodiversité, qui empêche de détecter rapidement les perturbations* ”

“ *Désertification des sols et érosion des sols dévitalisés* ”

2. Thématiques des propositions (global, CRB/CEB, CEB Outre-Mer)

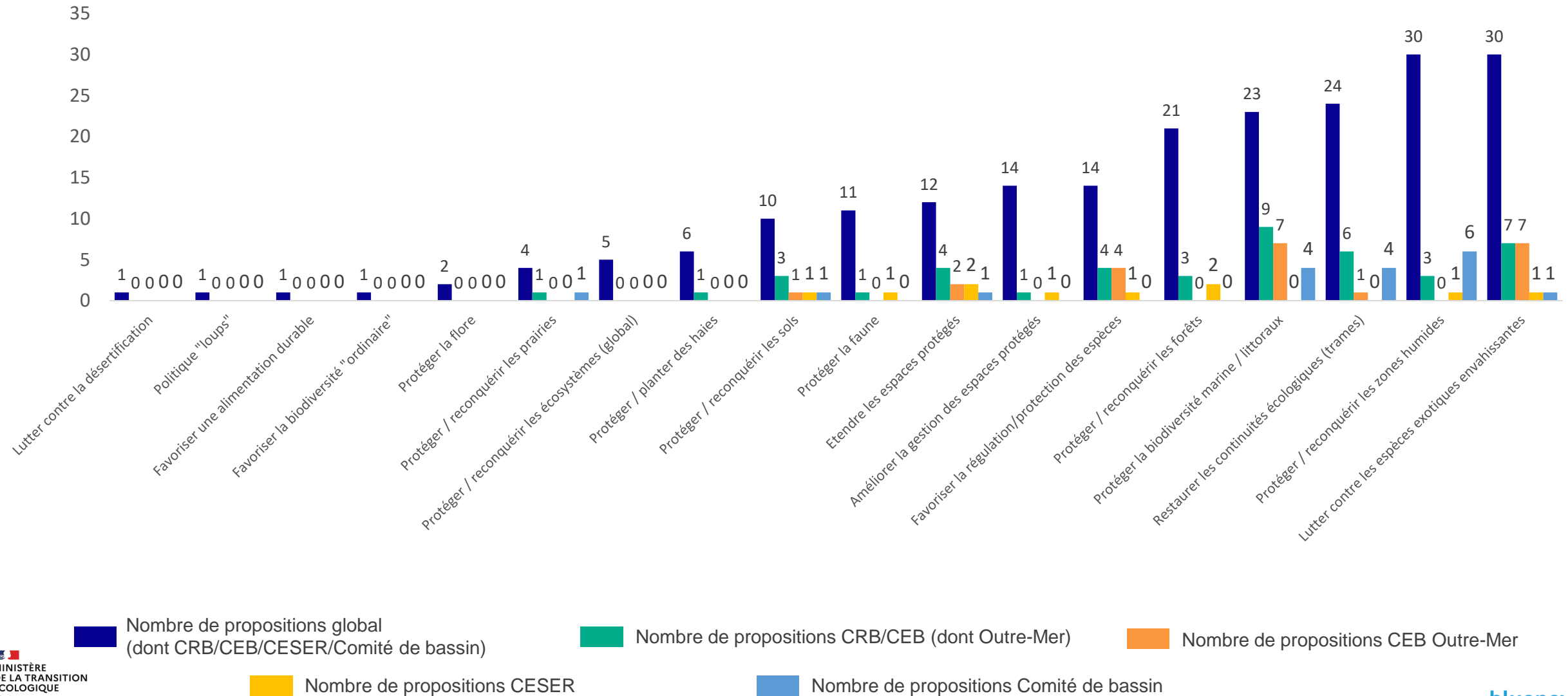
Champs ouverts



Les propositions formulées visent en premier à protéger et reconquérir les écosystèmes. Un certain nombre d'entre elles visent à améliorer le pilotage des politiques publiques de biodiversité en tant que telles (ingénierie, formation des collectivités etc.).

2. Protéger et reconquérir les écosystèmes – 210 propositions

Champs ouverts



2. Protéger et reconquérir les écosystèmes – exemples de propositions

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

“ **La restauration de sites dégradés par les espèces exotiques envahissantes, animales et végétales**

*Plusieurs sites du territoire sont fortement touchés par des espèces exotiques envahissantes, comme par exemple la liane *Merremia peltata*, qui cause d'importantes perturbations dans les zones boisées. La présence de rats, et notamment le rat noir, sur les îlots de Wallis, est également un problème important notamment pour les populations d'oiseaux marins, mais aussi pour les tortues, les espèces végétales d'intérêt, ...*

Des opérations de régulation de ces espèces envahissantes, en partenariat avec les associations de village, dans des zones à forte valeur écologique (Zones Clés de Biodiversité) peuvent être réalisées afin de préserver les milieux et espèces d'intérêt. Ces actions sont identifiées et compilées dans le Plan d'action contre les espèces envahissantes de la stratégie locale pour la biodiversité. ”

Protéger / reconquérir les zones humides

“ **Stopper la dégradation des zones humides et améliorer leur état de conservation par le renforcement d'actions de protection, de gestion et de police**

Des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre le recensement des milieux humides, pour en faire l'expertise écologique et pour conduire au besoin des chantiers de restauration avec les propriétaires.

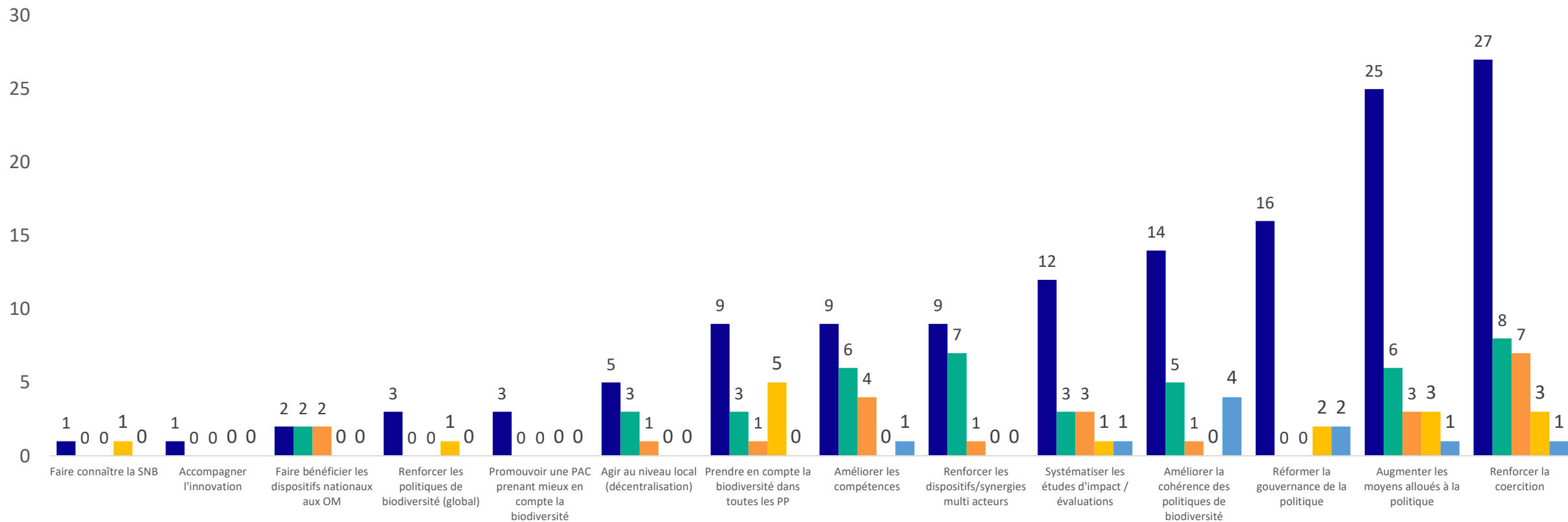
Des moyens incitatifs à la préservation à destination des propriétaires pourraient être mis en place.

Les moyens de contrôle réguliers de la réglementation en matière de zones humides et de qualité de l'eau doivent être renforcés. ”

* Verbatims. Les propositions n'ont fait l'objet d'aucun travail de reformulation.

2. Améliorer le pilotage des politiques publiques de biodiversité - 136 propositions

Champs ouverts



■ Nombre de propositions global (dont CRB/CEB/CESER/Comité de bassin)

■ Nombre de propositions CRB/CEB (dont Outre-Mer)

■ Nombre de propositions CEB Outre-Mer

■ Nombre de propositions CESER

■ Nombre de propositions Comité de bassin

2. Améliorer le pilotage des politiques publiques de biodiversité – exemples de propositions

Renforcer la coercition

“ **Renforcer les moyens et les compétences (formation) des acteurs en charge de la protection de la biodiversité : commissaires-enquêteurs, administration (services d’instruction, autorités décisionnaires), collectivités (élus et services), justice administrative, justice judiciaire et pénale, autorités de police environnementale, parquets ...**

Deux voies concourantes :

- 1. renforcer les moyens mis à la disposition des services en charge des contrôles et des suivis environnementaux : moyens humains et moyens matériels. Ce à toutes phases des projets : instruction et préparation de la décision, chantier d’aménagement, contrôles et suivis en exploitation, éventuel démantèlement ou mise hors service et réhabilitation des sols*
- 2. créer des cursus de formation au meilleur niveau environnemental, et les déployer selon un objectif adapté à la cible : commissaires-enquêteurs, administration (services d’instruction, autorités décisionnaires), collectivités (élus et services), justice administrative, justice judiciaire et pénale, autorités de police environnementale, parquets ... ”*

Augmenter les moyens alloués à la politique de biodiversité

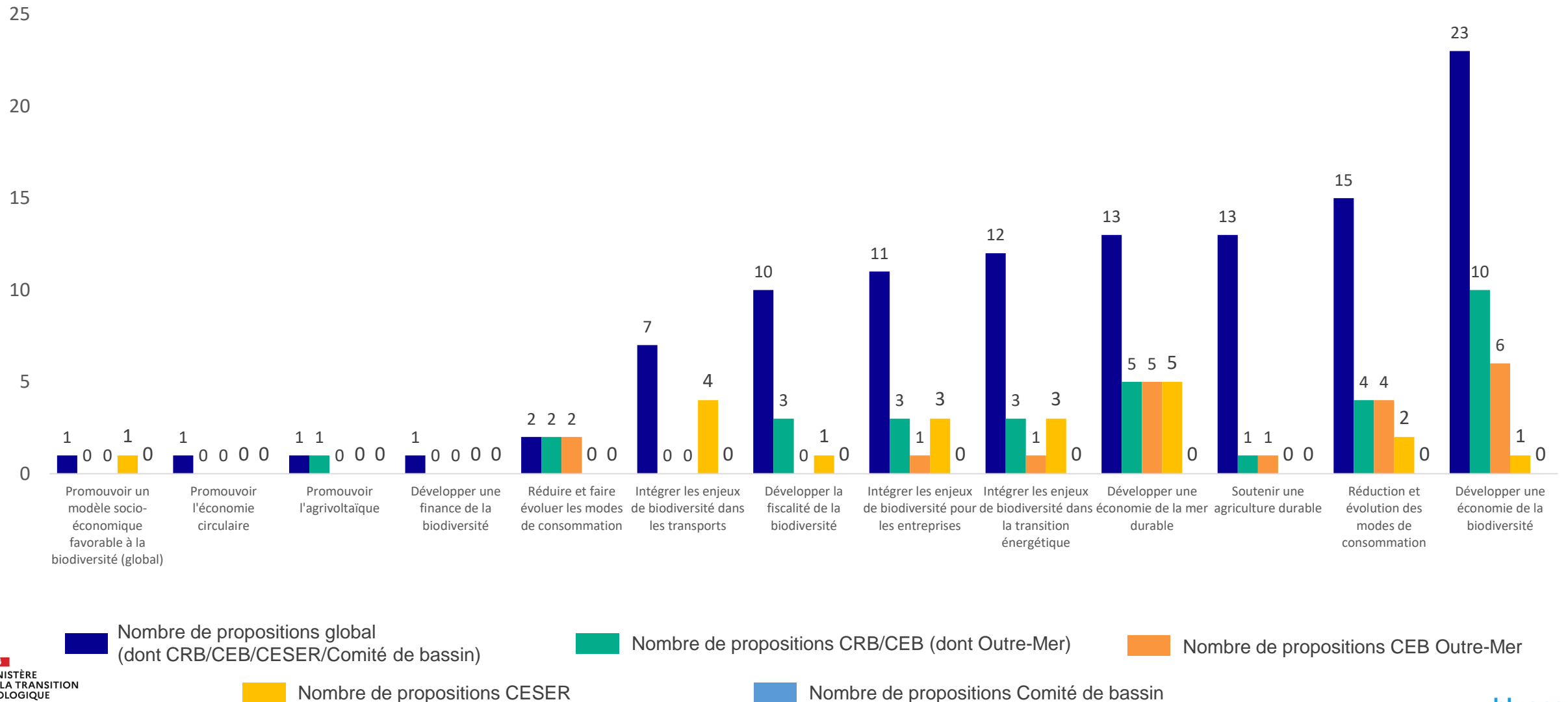
“ **Renforcer les outils de préservation de la biodiversité**

Le budget de l’État (et de ses établissements publics) consacré aux aires protégées doit ainsi augmenter de manière significative en vue de les protéger plus efficacement et d’accroître leur surface, notamment celles relatives au milieu marin, si nécessaire.. Les pouvoirs publics (État, collectivités...) doivent de la même manière renforcer leur soutien aux outils de maîtrise foncière que constituent le Conservatoire du littoral et les Conservatoires d’espaces naturels (CEN). ”

* Verbatims. Les propositions n’ont fait l’objet d’aucun travail de reformulation.

2. Promouvoir un modèle socio-économique favorable à la biodiversité – 110 propositions

Champs ouverts



2. Promouvoir un modèle socio-économique favorable à la biodiversité – exemples de propositions

Réduction et évolution des modes de consommation

“ Promouvoir et rechercher la sobriété

La sobriété est un levier incontournable pour enrayer la perte de biodiversité et s'inscrire dans les trajectoires de réalisation des objectifs climatiques. C'est en effet en évitant de réaliser une action qui a un impact matériel qu'il est possible de limiter la perte de biodiversité - en n'artificialisant pas une parcelle, en n'utilisant pas de produits particulièrement polluants, en n'émettant pas de gaz à effet de serre, en ne consommant pas de ressources minérales, par exemple. La sobriété peut limiter à la source les causes de destruction de biodiversité.. Il faut ainsi rechercher la sobriété dans tous les domaines : sobriété énergétique, sobriété dans la consommation de ressources - en particulier les matières plastiques -, sobriété dans la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, sobriété dans l'utilisation des intrants agricoles et industriels (ou « inputs »), sobriété technologique, sobriété dans les déplacements et dans les modes de déplacements.. En termes de méthode, la sobriété devrait se traduire par le fait que chaque évolution économique et sociale devrait être évaluée à l'échelle des territoires au regard de ses bénéfices et de ses coûts, en particulier environnementaux, et ce en amont de son déploiement.. ”

Soutenir une agriculture durable

“ Accompagner les exploitants agricoles des Hauts-de-France dans la mise en œuvre d'actions permettant de limiter le changement climatique et de favoriser la biodiversité

Pour permettre aux exploitations d'anticiper, d'adapter et d'atténuer les effets du changement climatique, il convient de développer les actions suivantes :

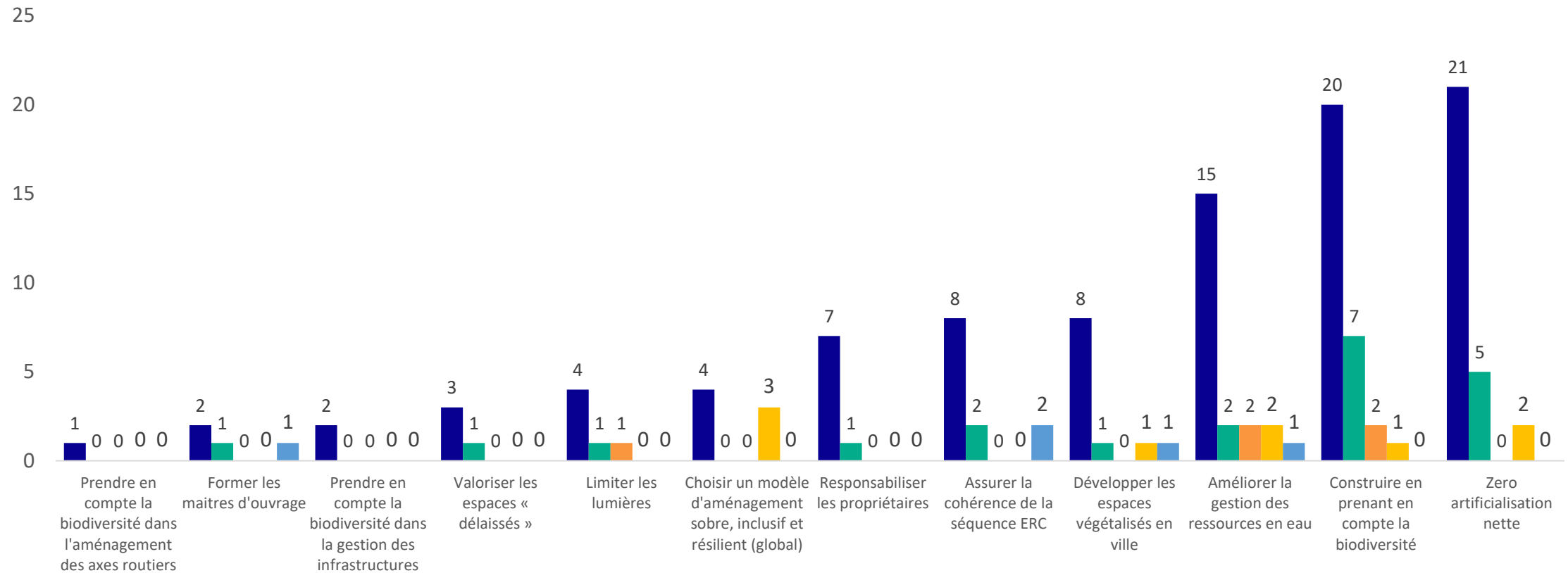
- *Construction d'outils tel que le Programme Agroécologie des Hauts de France*
- *Expérimenter de nouvelles techniques agricoles répondant aux enjeux du territoire*
- *Accompagner les exploitations dans leur transition agro-écologique en s'appuyant sur des contractualisations ou labellisations de type MAEC, PSE, HVE*
- *Faire évoluer les cultures et optimiser la gestion des prairies pour pouvoir faire face aux aléas climatiques (sécheresse/pluviométrie)*
- *Adapter l'agroforesterie aux territoires et aux systèmes d'exploitation des Hauts de France*
- *Introduire des pratiques favorisant le stockage du Carbone*

Ces actions auront toutes vocation à s'appuyer sur le développement de la Biodiversité ”

* Verbatims. Les propositions n'ont fait l'objet d'aucun travail de reformulation.

2. Choisir un modèle d'aménagement sobre, inclusif et résilient – 95 propositions

Champs ouverts



■ Nombre de propositions global (dont CRB/CEB/CESER/Comité de bassin)

■ Nombre de propositions CRB/CEB (dont Outre-Mer)

■ Nombre de propositions CEB Outre-Mer

■ Nombre de propositions CESER

■ Nombre de propositions Comité de bassin

2. Choisir un modèle d'aménagement sobre, inclusif et résilient – exemples de propositions

Construire en prenant en compte la biodiversité

“ *Imposer un gain de biodiversité pour tout nouvel aménagement* ”

Cela peut se traduire par différentes actions :

- Coefficient de biotope à imposer pour les projets dans les villes (Le coefficient de biotope par surface définit la part de surface éco-aménagée (végétalisée ou favorable à l'écosystème) sur la surface totale d'une parcelle considérée par un projet de construction (neuve ou rénovation)*
- Renforcement du contrôle de la compensation des nouveaux ouvrages immobiliers ou industriels, le fameux dispositif éviter, réduire, compenser qui permet de continuer à artificialiser et est utilisé comme marketing pour la fabrication du consentement*
- Meilleure formation des agents au dispositif et valoriser le E de ERC et le gain de biodiversité ”*

Zéro artificialisation nette

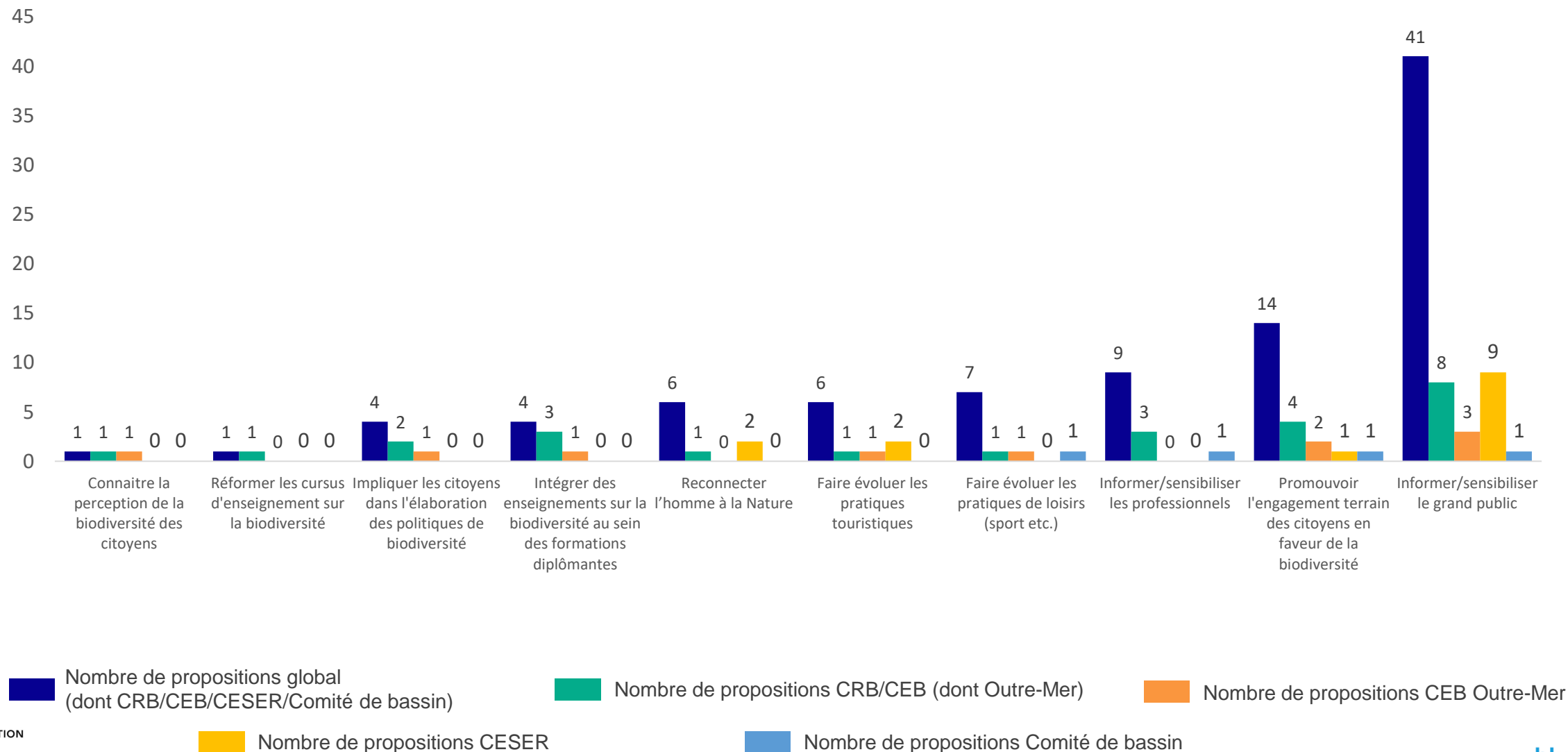
“ *Des outils pour atteindre l'objectif zéro artificialisation nette sur tout le territoire en 2030* ”

Compléter les dispositions législatives existantes (loi SRU, ALUR, ...) par de nouvelles obligations et mesures concrètes pour atteindre l'objectif zéro artificialisation nette prévu en 2030 par le plan national Biodiversité. Mesure 1: Conditionner l'artificialisation de terres agricoles ou naturelles à l'épuisement des autres leviers d'aménagement que sont : la réhabilitation de logements vacants ou de friches et la densification du tissu urbain existant (en cohérence avec les impératifs d'adaptation au changement climatique et de maintien de la qualité du cadre de vie). Si l'artificialisation s'avère inévitable, mettre en œuvre un principe de compensation.. Mesure 2: Renforcer les contrôles par l'Etat du respect des obligations de protection des espaces et de limitation de consommation des terres non urbanisés, sanctionner pénalement les manquements. Pour ce faire, les services de l'État doivent être dotés de moyens humains et financiers qui permettront de suivre et de faire appliquer les lois d'encadrement de l'artificialisation des sols.. Mesure 3: mise en place d'une fiscalité environnementale incitative, basée d'une part sur la pleine mobilisation des outils fiscaux existants (Taxe Spéciale d'Equipement...) ; ainsi que sur l'évaluation des coûts écosystémiques de l'artificialisation des sols (coûts de l'imperméabilisation, évaluation phénomènes îlots de chaleur, coût carbone). L'orientation des taxes d'aménagements sur des opérations de desimperméabilisation et de renaturation (à l'image de la part départementale de la taxe ENS) est indispensable. Mais ce dispositif fiscal ne sera efficient, que s'il permet de combler le déficit de compétitivité des opérations de densification et de réhabilitation de friches par rapport aux constructions ex nihilo..”

* Verbatims. Les propositions n'ont fait l'objet d'aucun travail de reformulation.

2. Favoriser l'harmonie entre l'Homme et la nature – 93 propositions

Champs ouverts



2. Favoriser l'harmonie entre l'Homme et la nature – exemples de propositions

Informer/sensibiliser le grand public

“ *Rendre la France nation apprenante en matière de biodiversité et de protection du vivant* ”

Trois voies concourantes :

- 1. encourager les décideurs à décider sous le paramètre prioritaire de la protection de la biodiversité et du vivant*
- 2. former les citoyens actuels et futurs à la connaissance du vivant et aux règles élémentaires de sa protection*
- 3. protéger le domaine de l'information et de la communication sur les questions de biodiversité des interventions directes et indirectes des groupes de pression porteurs d'intérêts particuliers (aménageurs de toutes natures) par un texte simple permettant leur mise en cause au pénal pour des informations ou des communications de nature à tromper le public ou de nature à tromper l'autorité publique.*”

Promouvoir l'engagement terrain des citoyens en faveur de la biodiversité

“ *Création d'un réseau de « Sites de mobilisation citoyenne pour la biodiversité »* ”

Résumé : Encourager et accompagner des associations locales dans la création et la gestion collective d'un site permettant la découverte et la protection de la biodiversité.

Contexte : Les outils de protection des sites naturels se focalisent sur les espaces naturels de grand intérêt patrimonial (réserves naturelles, ENS, site Natura2000,..) qui font l'objet de plans de gestion spécifiques. Malgré leur efficacité, ils couvrent une surface limitée, alors que la préservation de la biodiversité repose sur une prise en compte globale du fonctionnement des écosystèmes, sur l'ensemble du territoire et pour toutes les espèces, y compris la biodiversité dite « ordinaire » dont l'érosion actuelle est catastrophique.

A coté de ça, de plus en plus de citoyens aujourd'hui souhaitent agir concrètement pour la nature, mais les possibilités d'action restent limitées. Les initiatives lorsqu'elles aboutissent, si elles sont pleines de bonne volonté, ne sont pas toujours efficaces ou pertinentes, elles peuvent même être contre-productives si elles ne sont pas accompagnées de personnes possédant l'expertise et la vision globale du fonctionnement des écosystèmes et des enjeux de protection.

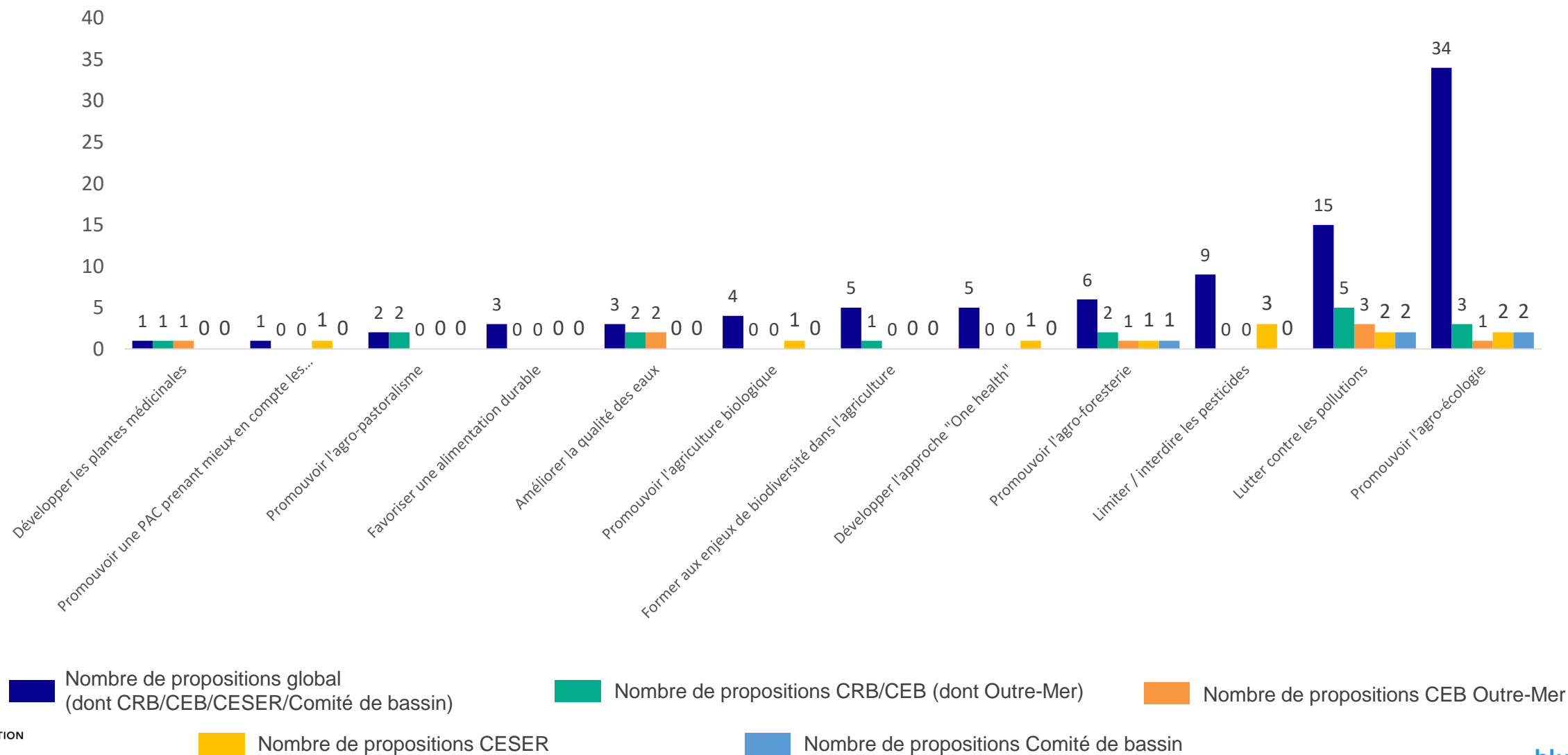
Objectif : mobiliser et accompagner des associations locales de citoyens qui souhaitent agir pour la préservation de la biodiversité sur leur territoire de vie. L'approche associative locale est privilégiée car elle permet à la fois de créer une mobilisation collective, mieux à même de créer une émulation autour du projet et de le rendre le plus durable.

Mise en œuvre : Un dispositif, de préférence régionale, peut assurer l'animation générale. L'accompagnement des projets locaux peut être mis en œuvre par des structures expertes (labellisation du type « Cellule d'Assistance Technique Biodiversité », à l'instar des CATeZH du bassin Adour-Garonne) (...)”

* Verbatims. Les propositions n'ont fait l'objet d'aucun travail de reformulation.

2. Agriculture, alimentation et santé – 85 propositions

Champs ouverts



2. Agriculture, alimentation et santé – exemples de propositions

Promouvoir l'agro-écologie

“ *Développer les Infrastructure Agro-Ecologique (IAE), accompagner leur gestion et leur pérennisation*

- *Mesurer l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité*
- *Préserver les prairies naturelles et les pelouses sèches du retournement et de l'intensification*
- *Remettre des terres arables en prairies*
- *Mettre en place une véritable stratégie de réduction des produits phytosanitaires*
- *Développer l'usage de produits de traitements antiparasitaires moins impactants*
- *Développer des réseaux d'infrastructures agroécologiques (haies, mares, murets..) cohérents et fonctionnels*
- *Favoriser la biodiversité domestique*
- *Faire réaliser des diagnostics agroécologiques des exploitations par un binôme conseiller agricole / naturaliste et mettre en place un accompagnement des exploitants agricoles par ce même binôme ”*

Lutter contre les pollutions

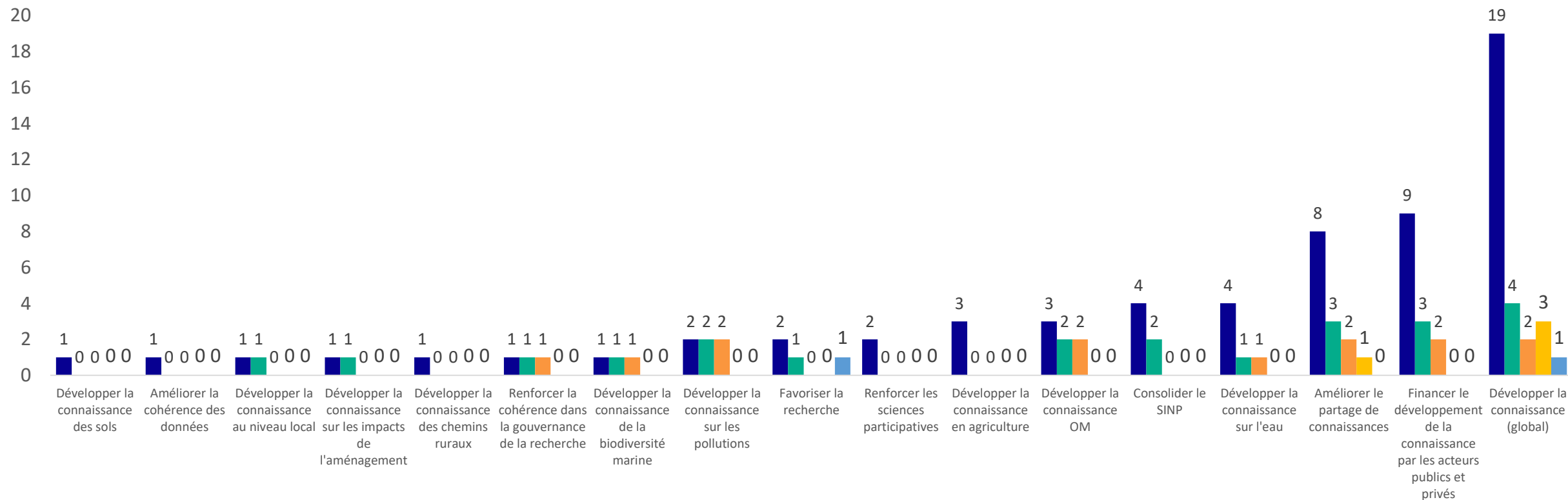
“ *Engager une stratégie locale de financement de la lutte contre les micropolluants dans l'eau*

La présente proposition constituerait une première étape vers l'extension de la contribution des metteurs sur le marché pour disposer, dans les territoires, de moyens financiers permettant d'aller plus loin dans la lutte contre les micropolluants, un enjeu environnemental et sanitaire majeur dans les prochaines années. ”

* Verbatims. Les propositions n'ont fait l'objet d'aucun travail de reformulation.

2. Développer la connaissance – 63 propositions

Champs ouverts



■ Nombre de propositions global (dont CRB/CEB/CESER/Comité de bassin)

■ Nombre de propositions CRB/CEB (dont Outre-Mer)

■ Nombre de propositions CEB Outre-Mer

■ Nombre de propositions CESER

■ Nombre de propositions Comité de bassin

2. Développer la connaissance – exemples de propositions

Développer la connaissance (global)

“ Améliorer les connaissances nécessaires à la gestion des espèces et des écosystèmes

Compléter les inventaires sur les taxons méconnus. Améliorer les connaissances sur les zones fonctionnelles et les habitats méconnus. Compléter les connaissances sur les habitats et espèces patrimoniaux et les enjeux de conservation associés. Améliorer la caractérisation des pressions anthropiques sur la biodiversité. En particulier les pressions générées par les activités de pêche, le trafic maritime, les espèces exotiques envahissantes. Améliorer les connaissances sur les impacts des changements globaux afin de mieux les prévenir. ”

Financer le développement de la connaissance par les acteurs publics et privés

“ Soutenir les associations de protection de la nature, parmi les premiers contributeurs à la connaissance naturaliste

Les associations naturalistes, qu'elles soient fédérées au sein du France Nature Environnement, de la LPO ou de la fédération des conservatoires d'espaces naturels, rassemblent des dizaines de milliers de bénévoles "amateurs et/ou experts" qui fournissent un travail considérable en termes de collecte de données. Elles se sont professionnalisées pour former les bénévoles, élaborer des outils et méthodes, organiser la collecte pour et par les bénévoles, pour la vérification des données collectées, pour diffuser cette connaissance à travers des outils partagés et attractifs. Elles ont ainsi atteint un niveau d'expertise et de rigueur scientifique qu'il convient de reconnaître par des moyens dédiés..

Ainsi chaque année, les associations contribuent à alimenter les bases de données nationales qui sont ensuite utilisées pour renseigner les politiques environnementales et aider à la décision de l'autorité publique.

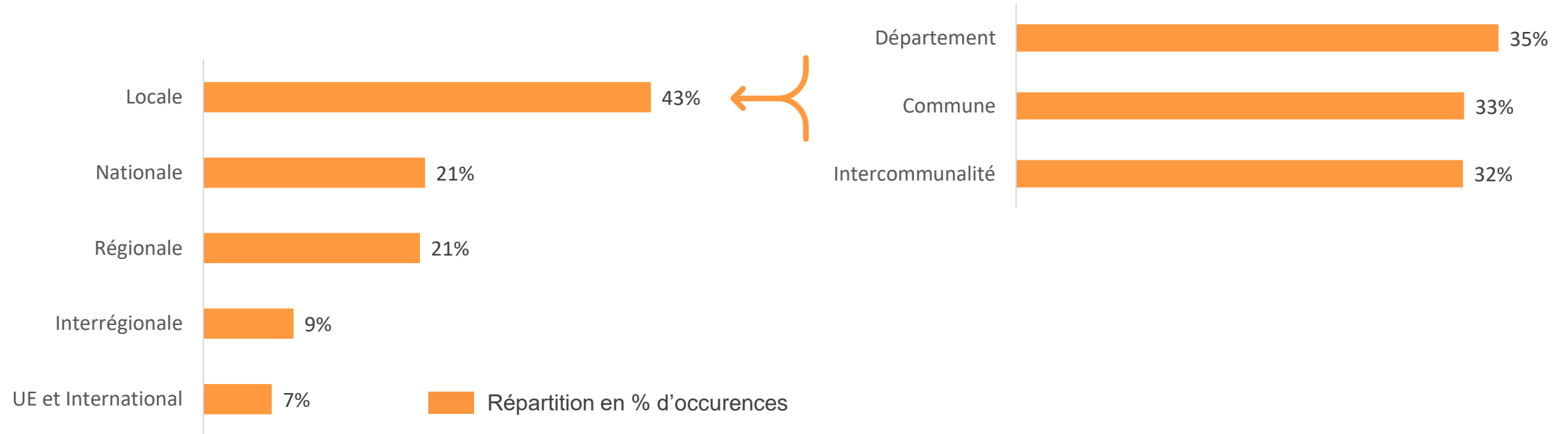
Pour autant, ces actions restent fragiles dans leur durée, car elles se pratiquent pour une grande majorité sans aides de la puissance publique alors même qu'elles servent l'intérêt général et sont cruciales pour améliorer les connaissances et le suivi de la biodiversité.

La proposition : La SNB doit reconnaître et soutenir par des moyens financiers adaptés les associations de protection de la nature, qui figurent parmi les plus importants producteurs de données : atlas, listes rouges, ABC, ZNIEFF, etc..... qui n'existeraient pas sans l'investissement des bénévoles et des salariés. ”

* Verbatims. Les propositions n'ont fait l'objet d'aucun travail de reformulation.

3. Echelle de mise en œuvre des propositions

Champs fermés

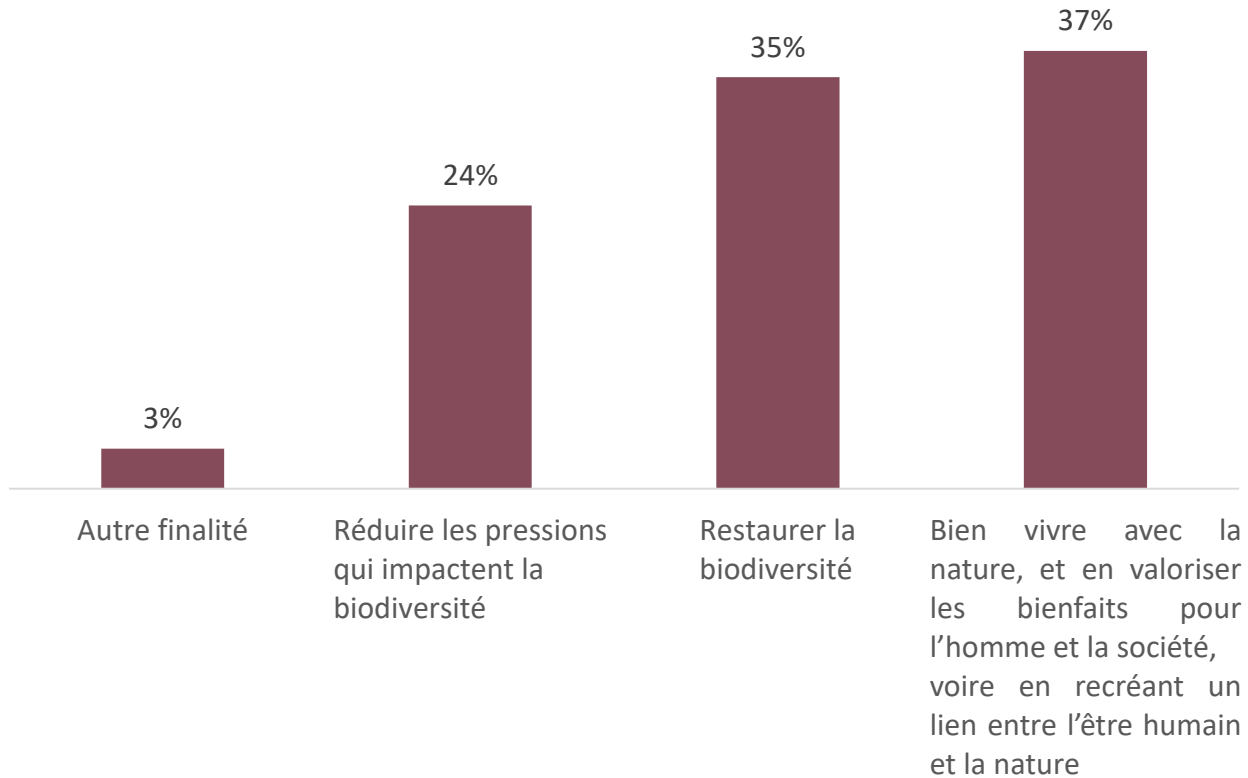


L'échelle infra-nationale est privilégiée par les participants comme la plus à même pour mettre en œuvre leurs propositions.

Les contributeurs avaient la possibilité de choisir plusieurs échelles.

4. Finalités des propositions

Champs fermés (ouvert pour « autre finalité »)



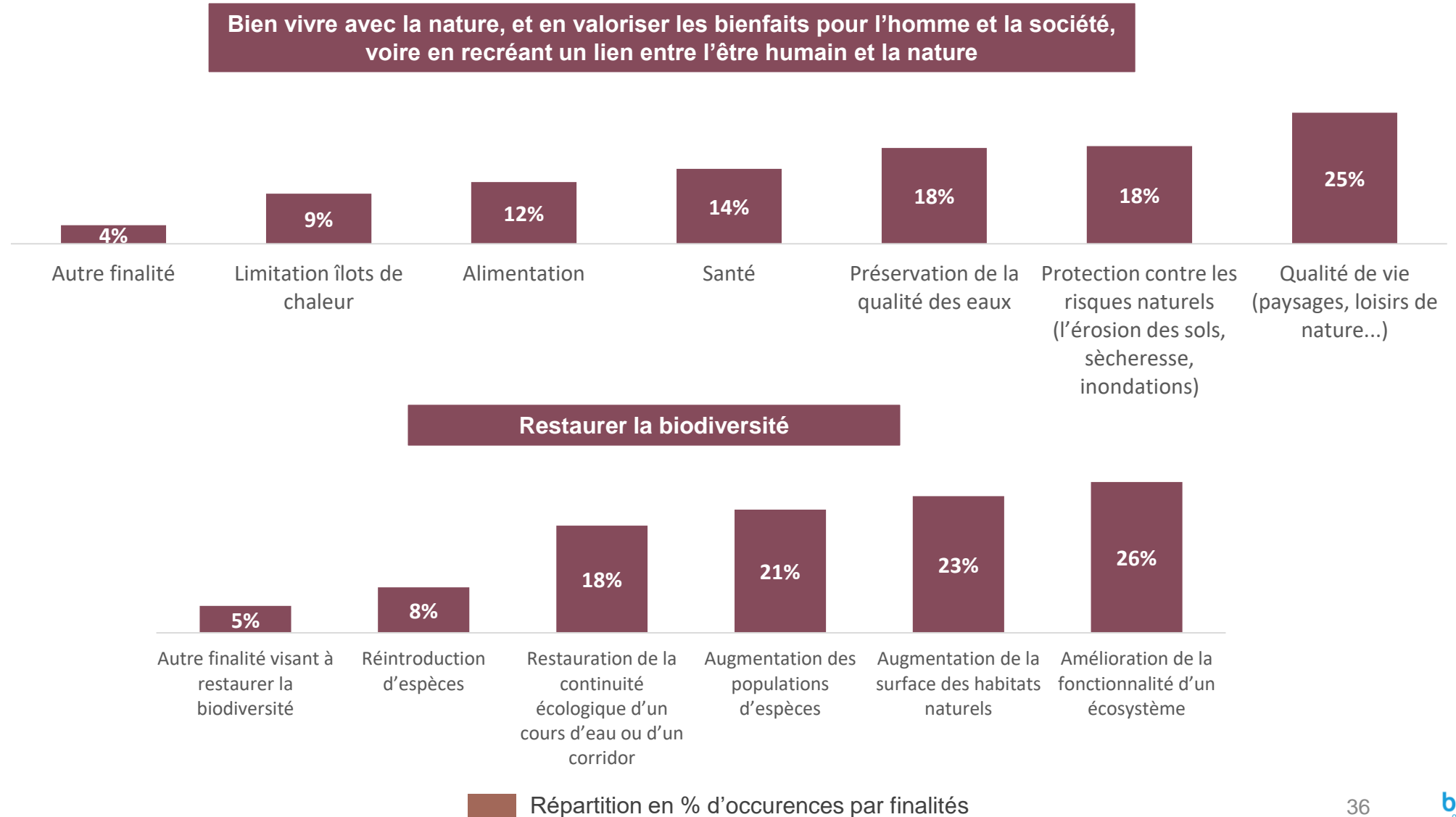
■ Répartition en % d'occurrences par finalités

Les contributeurs ont mentionné en égales proportions les finalités de restauration de la biodiversité et de bien vivre.

Les contributeurs avaient la possibilité de choisir plusieurs finalités.

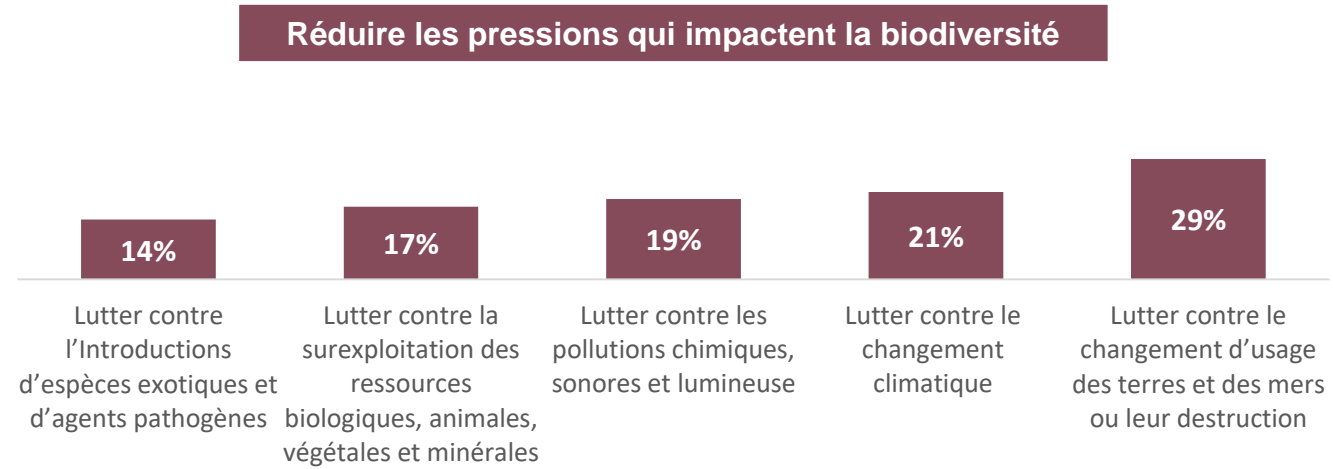
4. Détail des finalités (1/2)

Champs fermés (ouvert pour « autre bien vivre... » et « autre restaurer... »)



4. Détail des finalités (2/2)

Champs fermés



4. Exemples de finalités

Autres - Bien vivre avec la nature, et en valoriser les bienfaits pour l'homme et la société, voire en recréant un lien entre l'être humain et la nature

“ *Reconnaître le savoir-faire des agriculteurs en termes de pratiques agroenvironnementales et de transition agro-écologique* ”

“ *Maintien de la capacité de la forêt à capter le carbone.* ”

“ *Réduire les inégalités environnementales.* ”

Autres - Restaurer la biodiversité

“ *Contribuer à la création d'un nouveau type d'espace protégé : les espaces naturels agricoles protégés* ”

“ *Sensibiliser le tout public à la vulnérabilité des têtes de bassin versant* ”

“ *Préservation dans le temps des écosystèmes aquatiques et des populations en place* ”

Autres finalités

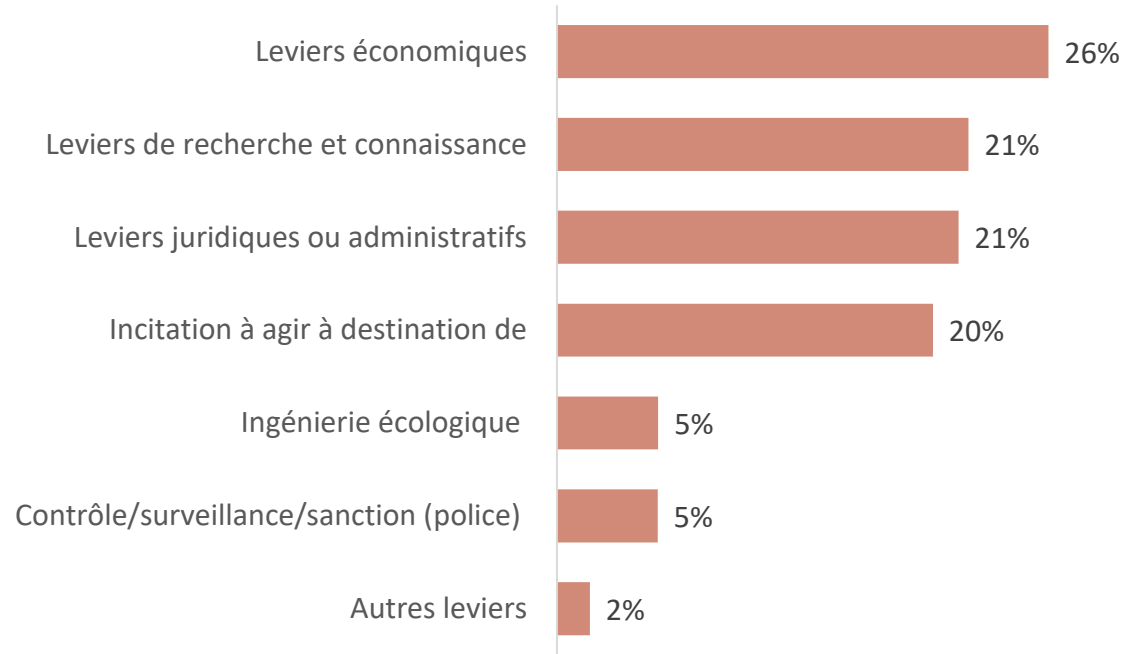
“ *Développement du tourisme de nature autour d'un écosystème complet et en équilibre dynamique* ”

“ *Diminuer la pression cinétique avec des techniques ancestrales* ”

“ *Ne pas utiliser l'eau potable pour tous les usages domestiques* ”

5. Leviers des propositions

Champs fermés (ouvert pour « autre levier »)



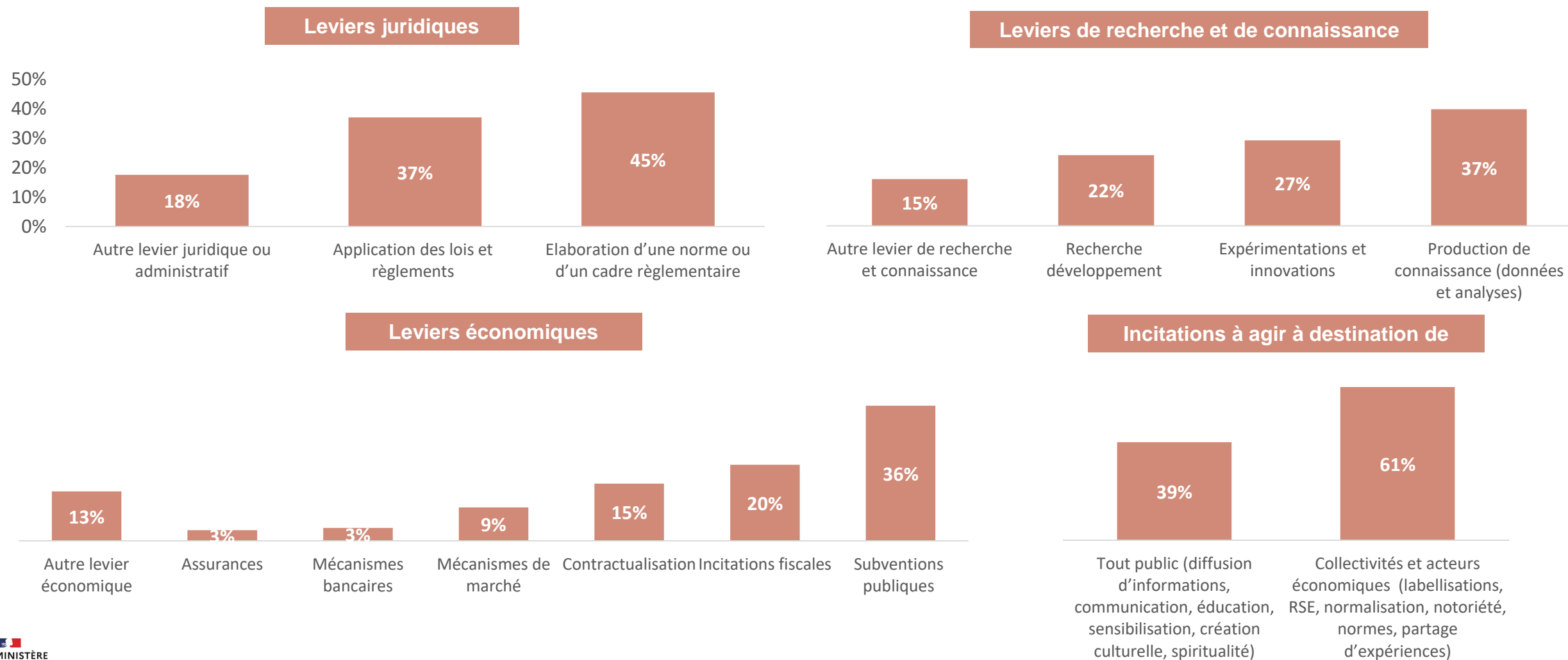
■ Répartition en % d'occurrences

Parmi les leviers plébiscités, les leviers économiques de prédominent. Viennent ensuite les leviers de recherche puis juridiques ou administratifs.

Les contributeurs avaient la possibilité de choisir plusieurs leviers.

5. Détail par leviers

Champs fermés (ouvert pour « applications des lois et règlements », « autre juridique », « autre recherche », « autre économique », « tout public », « collectivités et acteurs économiques »)



■ Répartition en % d'occurrences, par leviers

5. Exemples de leviers

Leviers juridiques

- “ Exposer clairement les différentes législations concernant les linéaires et haies bocagères et à qui elles s'appliquent. ”
- “ Intégration d'une obligation de végétalisation (coefficient de végétalisation) pour tout projet d'aménagement public ou privé dans le PLU. ”

Leviers économiques

- “ Taxe sur l'exploitation des ressources naturelles : granulats versus zones humides alluviales. ”
- “ Augmenter la part du budget des collectivités consacré aux espaces verts de 1,6% en moyenne à 2% par an. ”

Leviers de recherche et connaissance

- “ Valorisation des connaissances sur les services rendus et le bien-être développé pour les agglomérations bénéficiant d'écosystèmes préservés par l'urbanisation. ”
- “ Animation de groupes d'agriculteurs innovants. ”

Autres leviers

- “ Mobilisation de la jeunesse ”
- “ Exemplarité des pouvoirs publics en matière de consommation foncière ”

Incitations à agir à destination de

- “ Parcours pédagogiques, expositions, sensibilisation grand public, valorisation dans la presse sur la contribution positive de l'agriculture à la préservation de la biodiversité ordinaire. ”
- “ Politique RSE obligatoire pour les entreprises pour limiter l'impact de son activité sur l'environnement ”

Ingénierie écologique

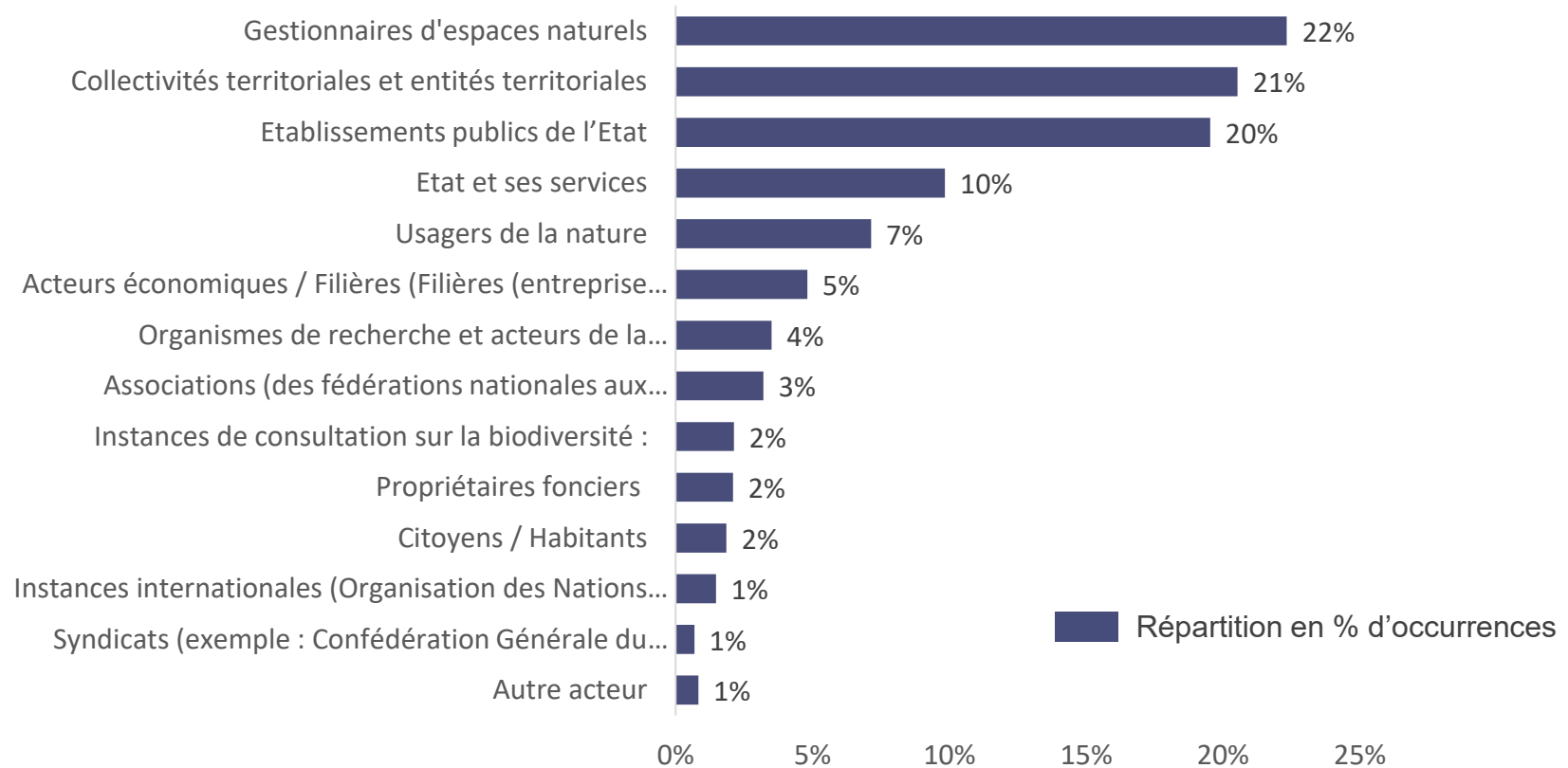
- “ Développer les outils d'accompagnement des collectivités dans l'inventaire, la bancarisation et la gestion écologique de leurs zones humides. ”
- “ Mettre au même niveau les infrastructures grises et les infrastructures vertes. ”

Contrôle/surveillance/sanction (police)

- “ Augmenter les contrôles de mortalité de la faune volante sur tous les parcs éoliens de France (pression très insuffisante). ”
- “ Renforcer les missions de police de l'environnement mises en œuvre sur le territoire régional (RNN, RNR, PN de forêts, etc...). ”

6. Acteurs impliqués dans la mise en œuvre des propositions

Champs fermés (ouvert pour « autre acteur »)



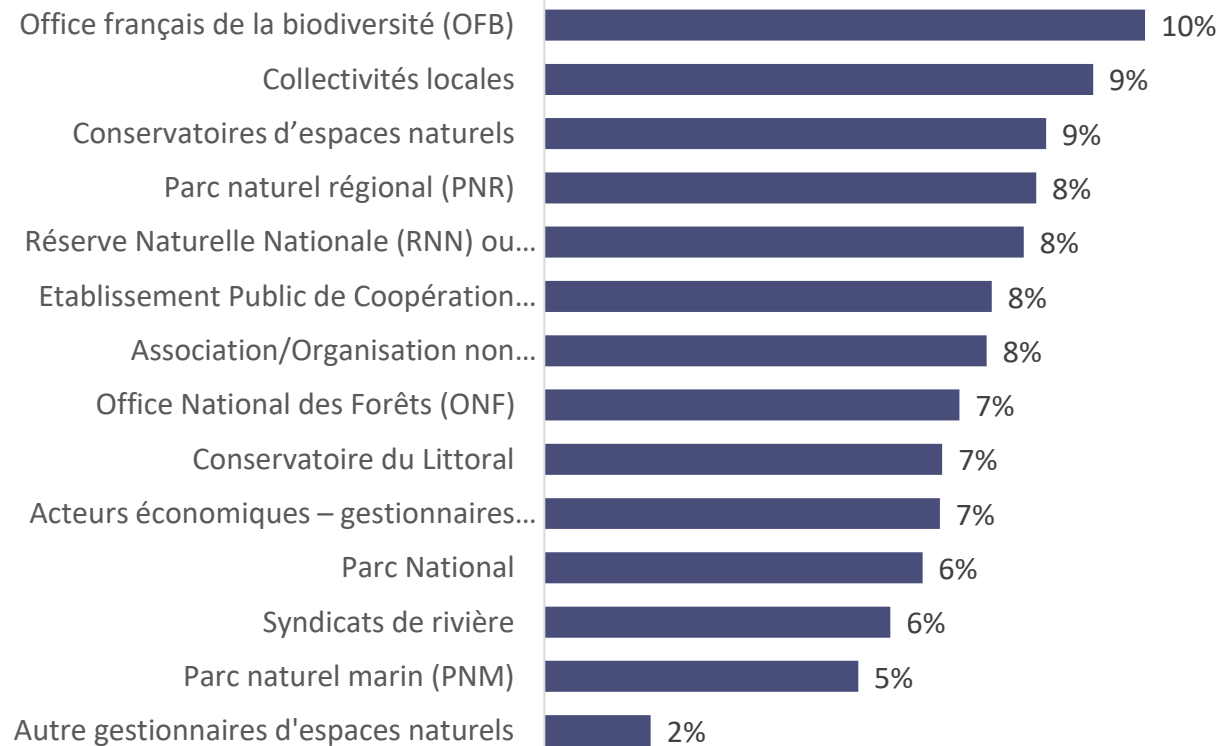
Les gestionnaires d'espaces naturels, collectivités territoriales et établissements publics de l'Etat sont les premiers acteurs à impliquer.

Les contributeurs avaient la possibilité de choisir plusieurs acteurs.

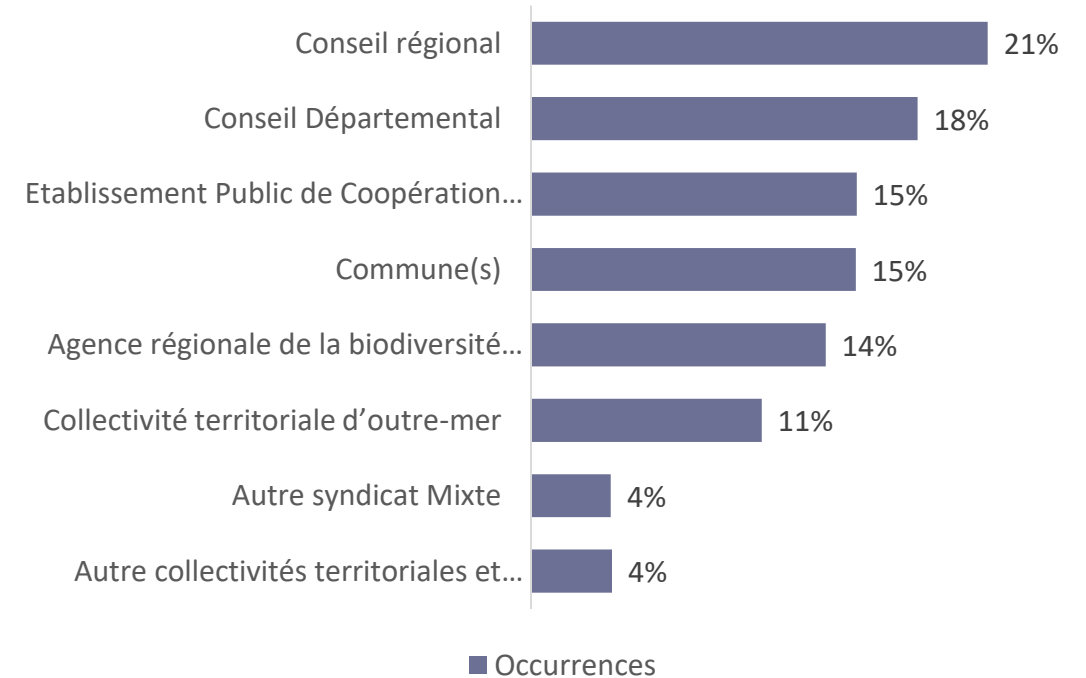
6. Détail des acteurs (1/3)

Champs fermés (ouvert pour « autre gestionnaire », « autre syndicat mixte », « autre collectivité »)

Gestionnaires d'espaces naturels



Collectivités territoriales et entités territoriales



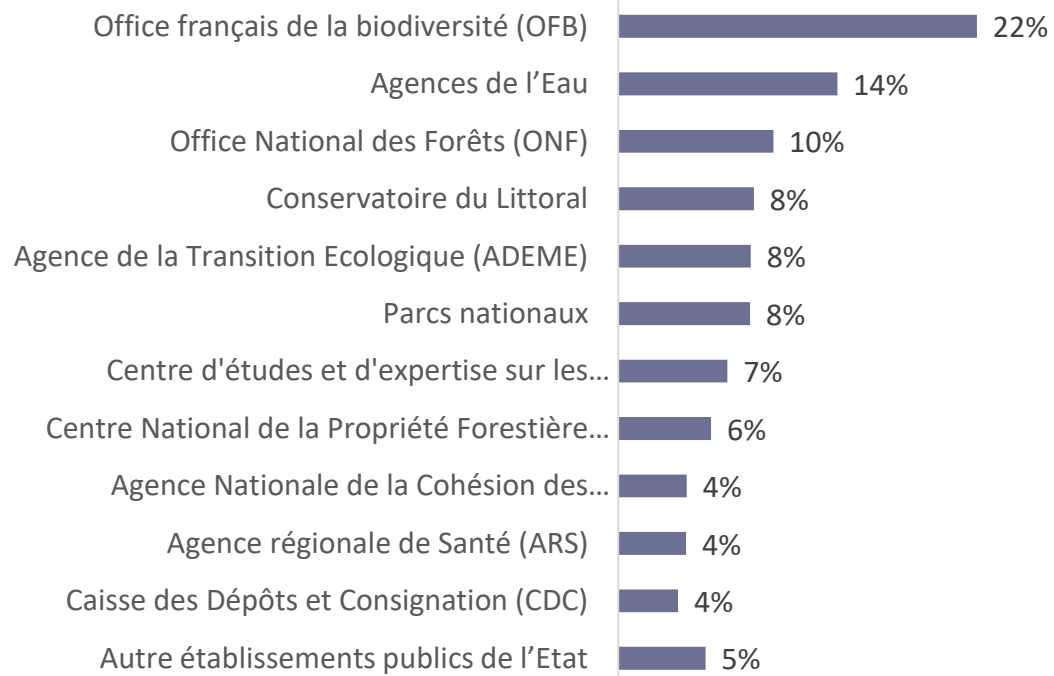
■ Occurrences

■ Répartition en % d'occurrences, par acteurs

6. Détail des acteurs (2/3)

Champs fermés (ouvert pour « autre établissement public de l'Etat »)

Etablissements publics de l'Etat



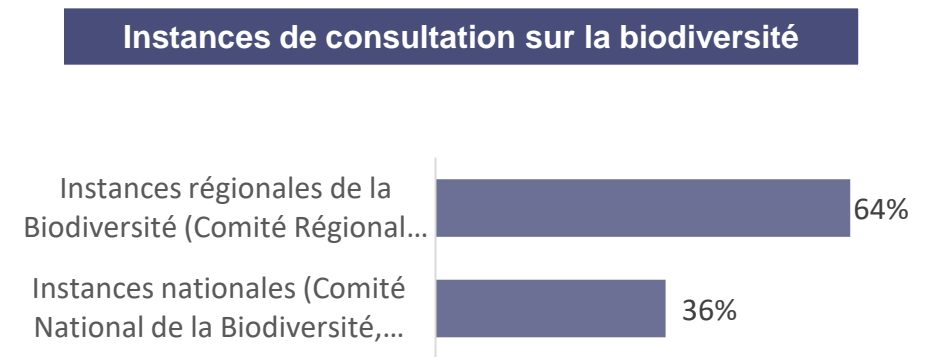
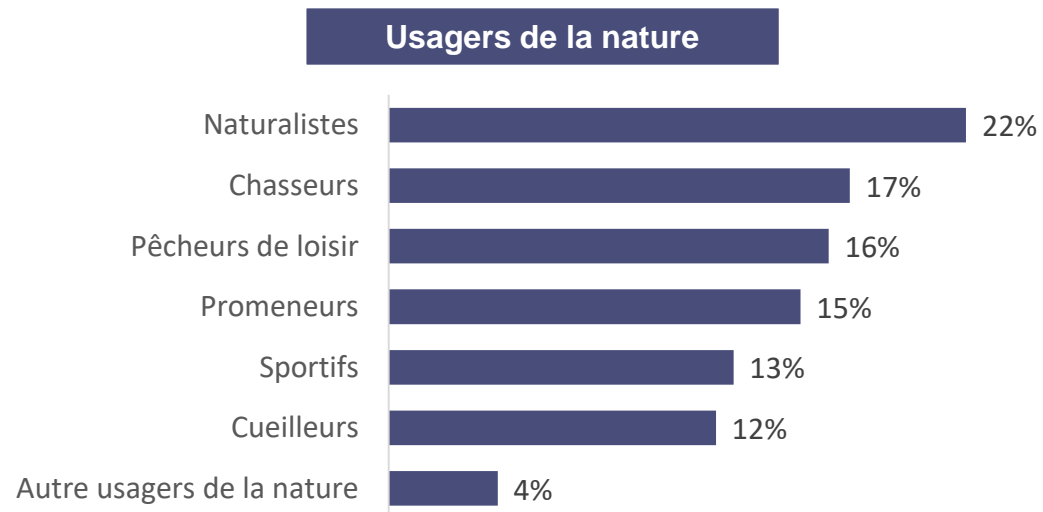
Etat et ses services



■ Répartition en % d'occurrences, par acteurs

6. Détail des acteurs (3/3)

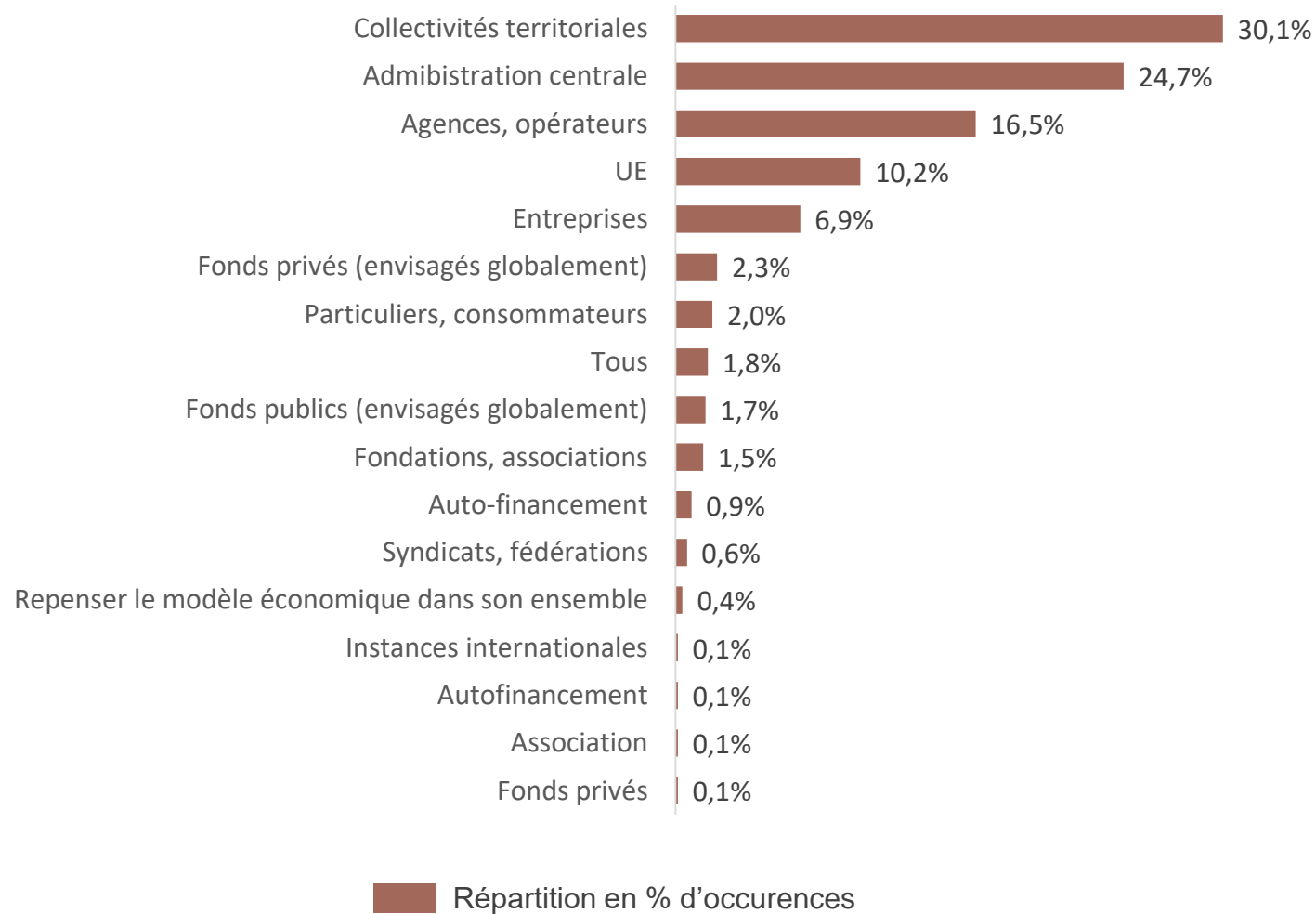
Champs fermés (ouvert pour « autres usagers », « instances régionales de la Biodiversité » et « Instances nationales »)



■ Répartition en % d'occurrences, par acteurs

7. Financement - acteurs

Champs ouverts

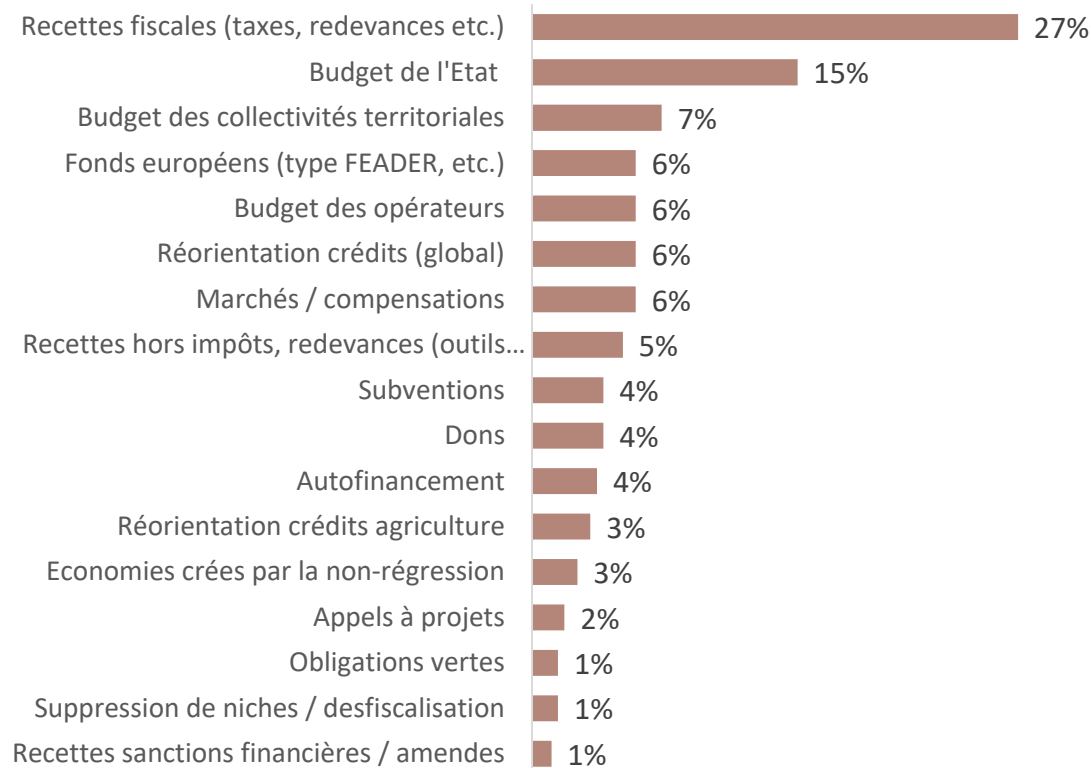


Les collectivités territoriales sont identifiées comme principaux financeurs des propositions. Vient ensuite l'administration centrale, puis les agences et opérateurs.



7. Financement - sources

Champs ouverts



Les recettes fiscales sont perçues comme principales sources de financement.

■ Répartition en % d'occurrences

Recettes fiscales

“ Taxes Espaces naturels sensibles dans le cadre des politiques départementales (Conseils départementaux) ”

“ La taxe sur acteurs des survols touristiques aériens, à reverser aux opérateurs de transports doux. ”

Budget de l'Etat

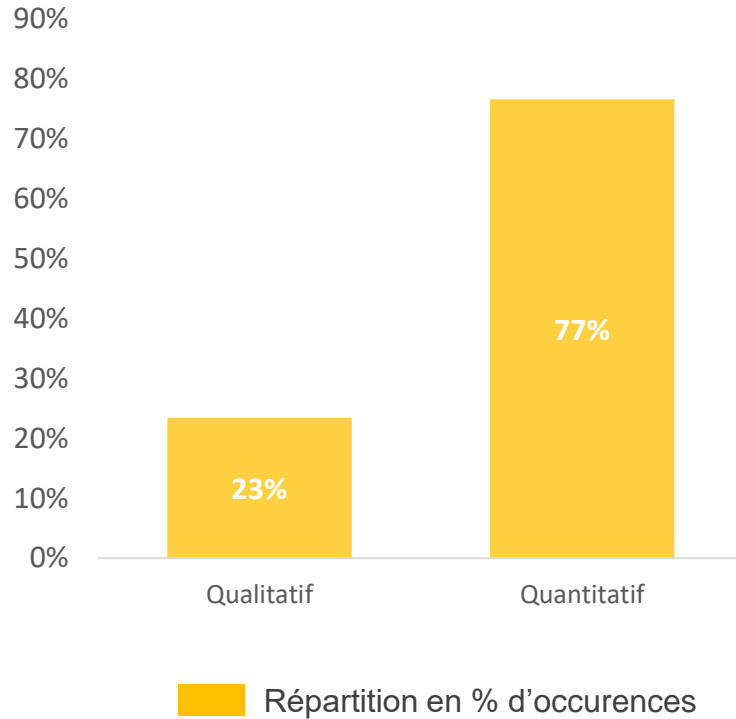
“ BOP 113 ”

Budget des collectivités territoriales

“ Pour les collectivités un pourcentage du budget affecté à la biodiversité ”

8. Indicateurs de suivi des propositions

Champs ouverts



Pour assurer le suivi des propositions, les indicateurs quantitatifs sont plébiscités.

Indicateurs quantitatifs

- “ Nombre de SAGE ayant adopté le principe de cumuls maxima de surfaces de zones humides affectées ”
- “ Suivi des parts de marché publics et privés pour les chantiers d'espaces verts ”

Indicateurs qualitatifs

- “ Degré de cohérence entre Stratégie nationale biodiversité - stratégie bas carbone - politiques agricoles... ”
- “ Une reconnaissance réglementaire de la biodiversité ordinaire et de ses espaces/corridors de mobilités ”

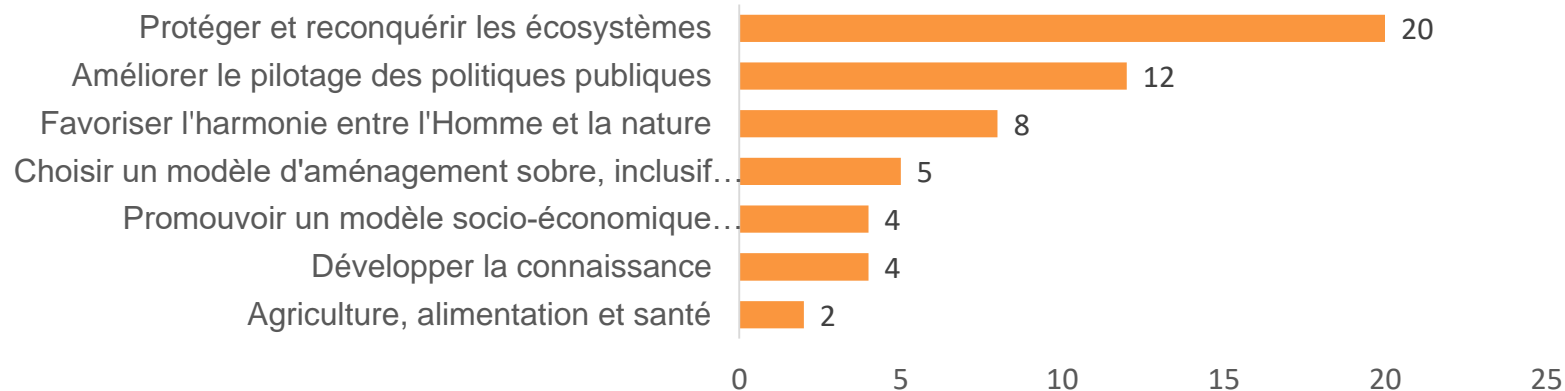
3

Analyse par territoires

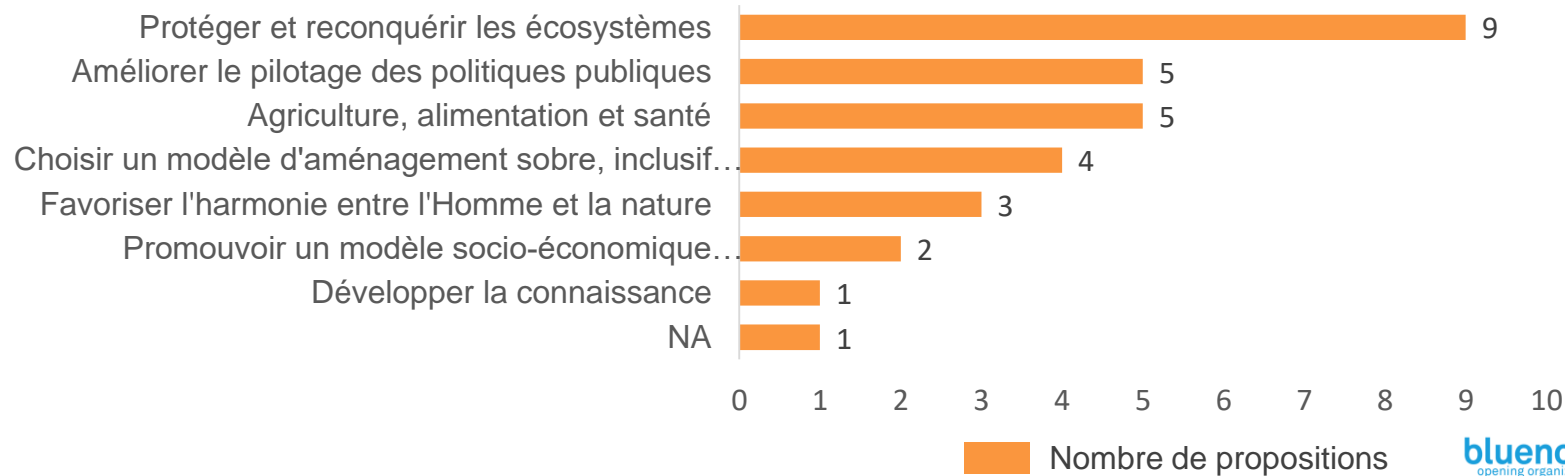


Régions

Auvergne-Rhône-Alpes – 55 propositions

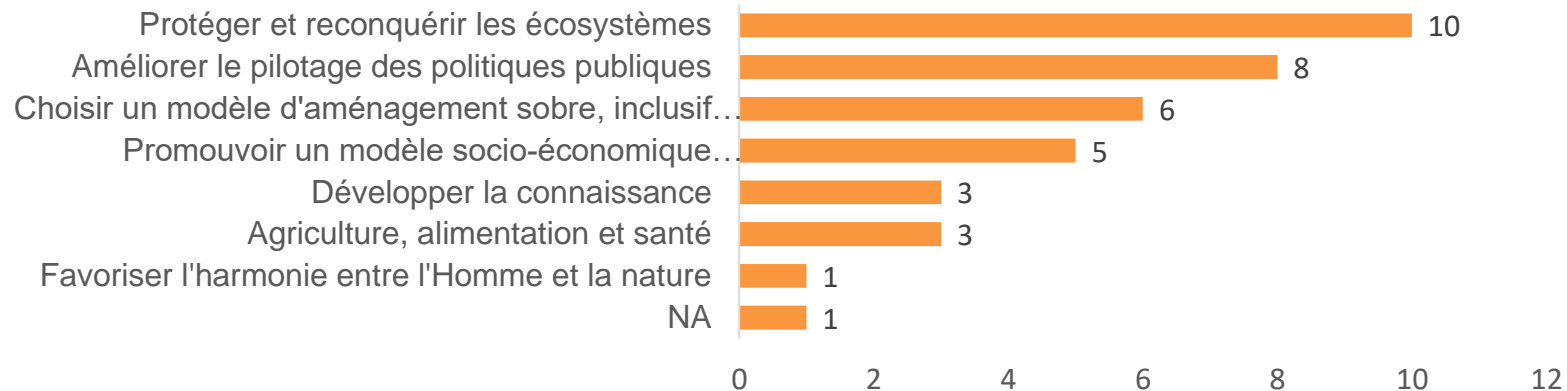
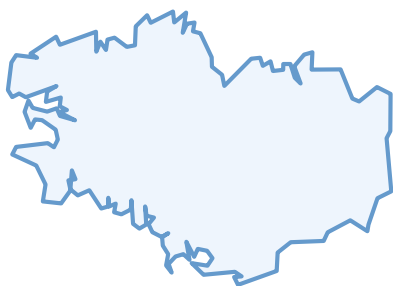


Bourgogne-Franche-Comté – 30 propositions

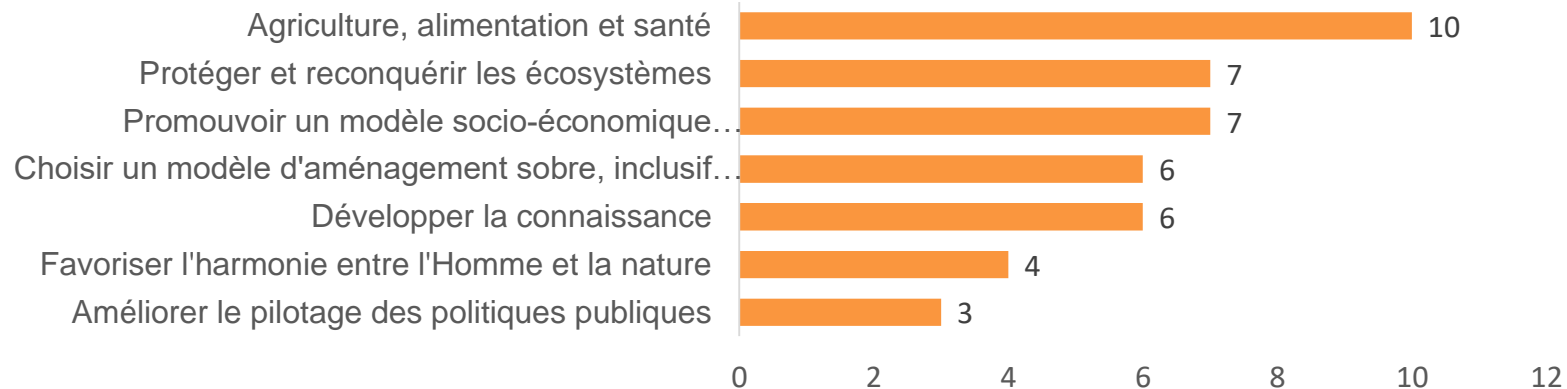


Régions

Bretagne – 37 propositions

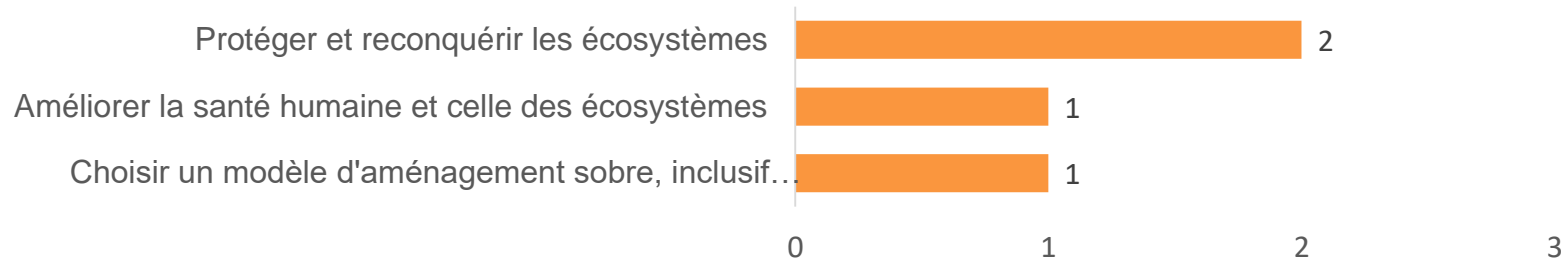


Centre Val de Loire – 43 propositions

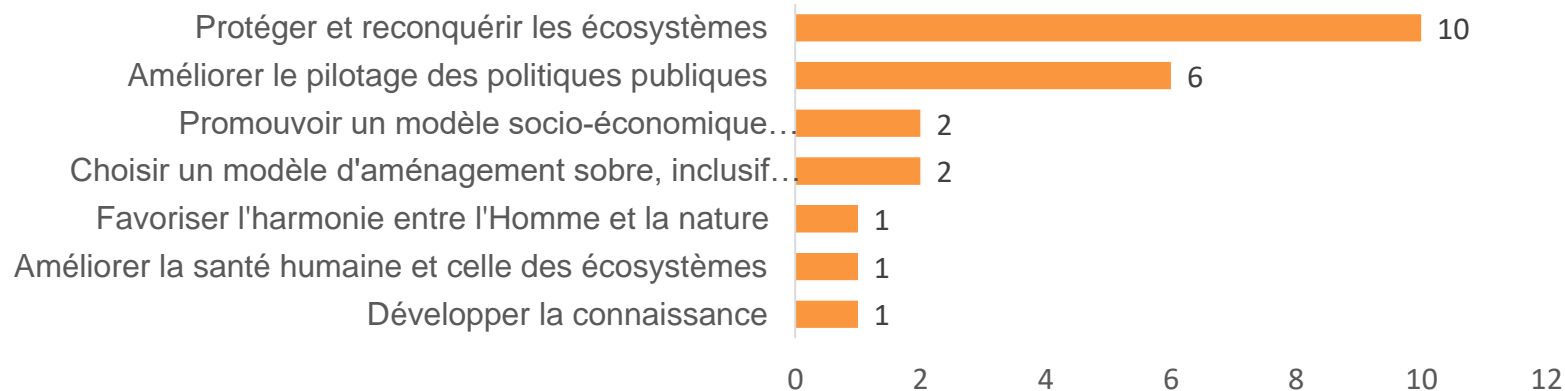


Régions

Corse – 4 propositions

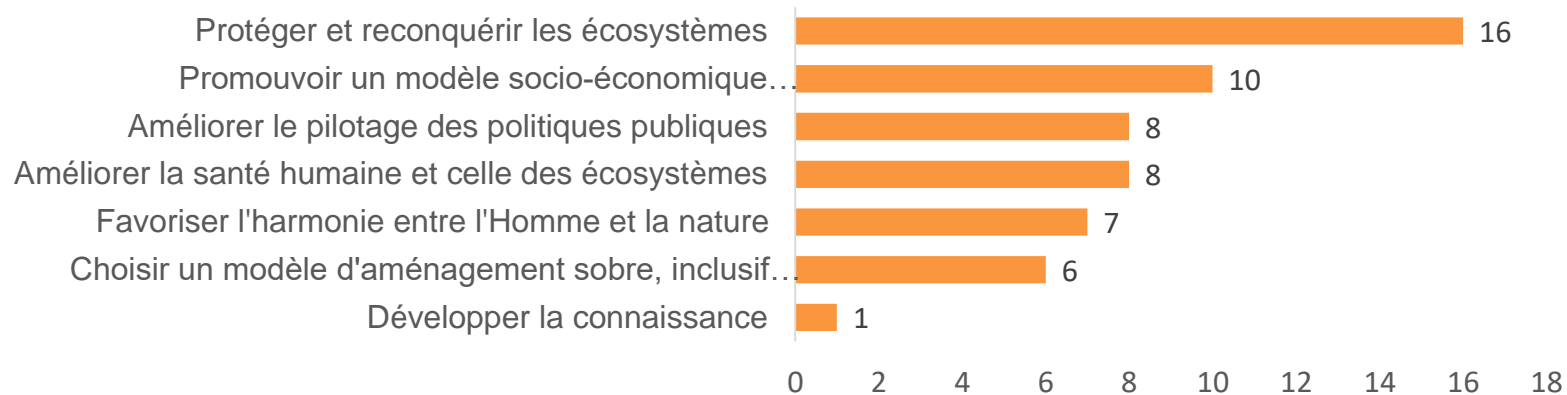


Grand Est – 23 propositions

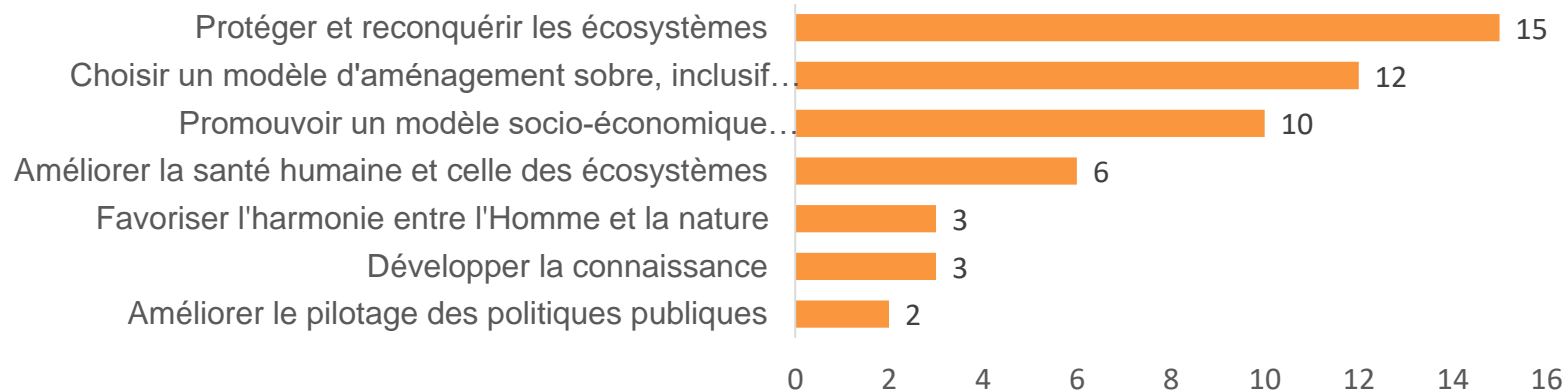
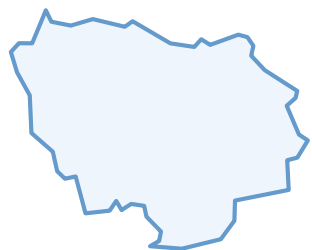


Régions

Hauts-de-France – 56 propositions

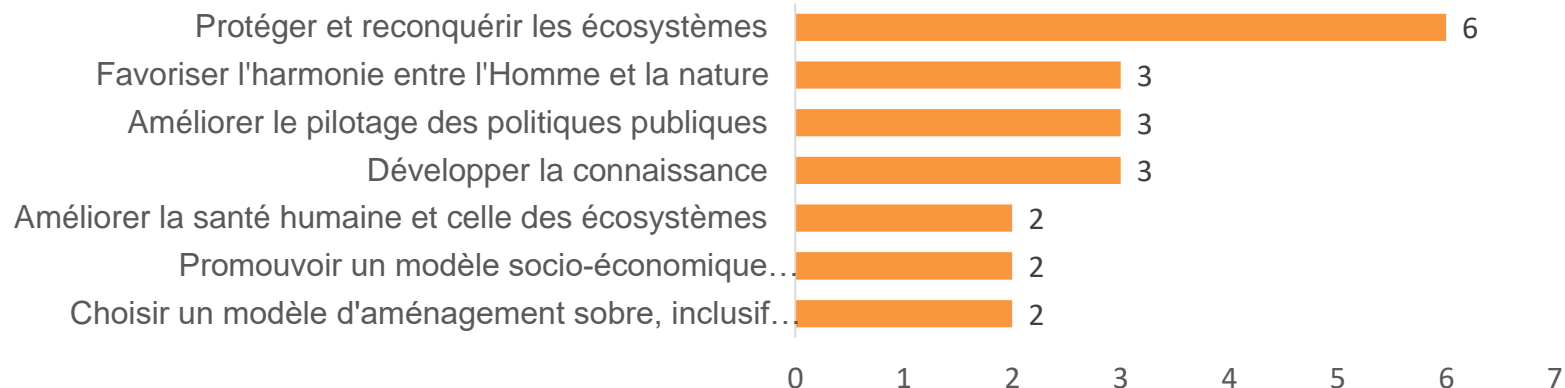


Ile-de-France – 51 propositions

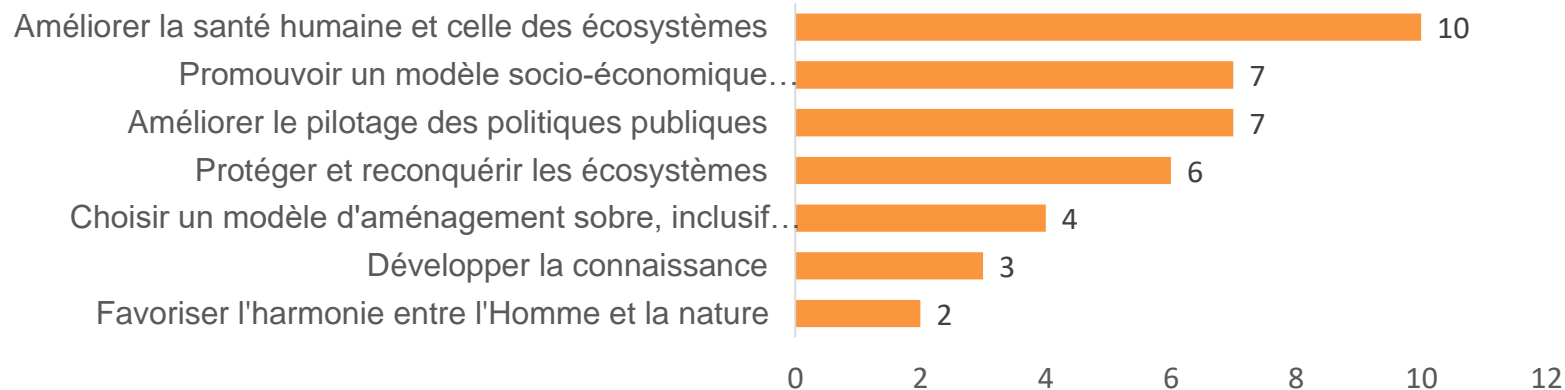


Régions

Normandie – 21 propositions

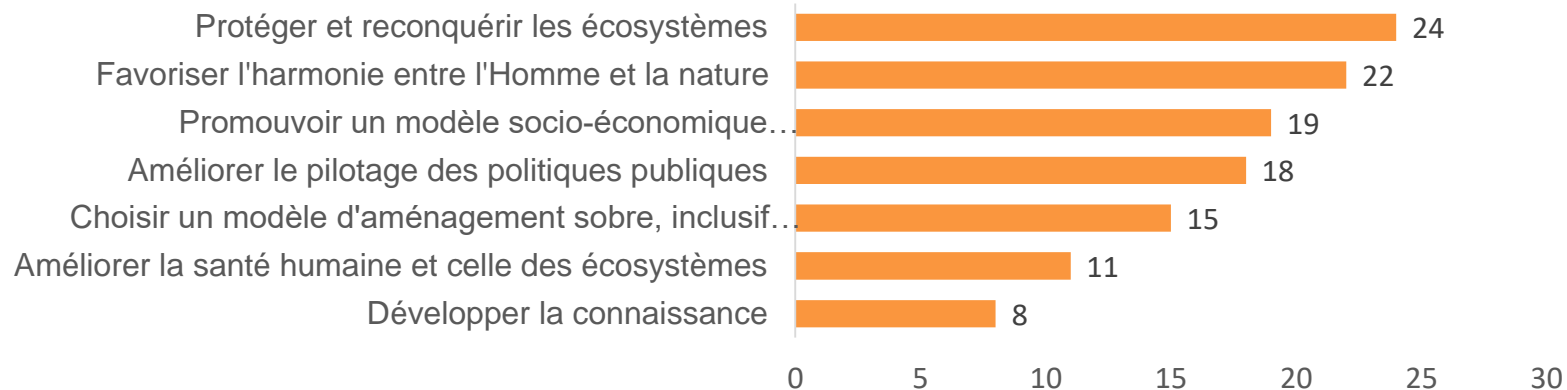


Nouvelle Aquitaine – 39 propositions

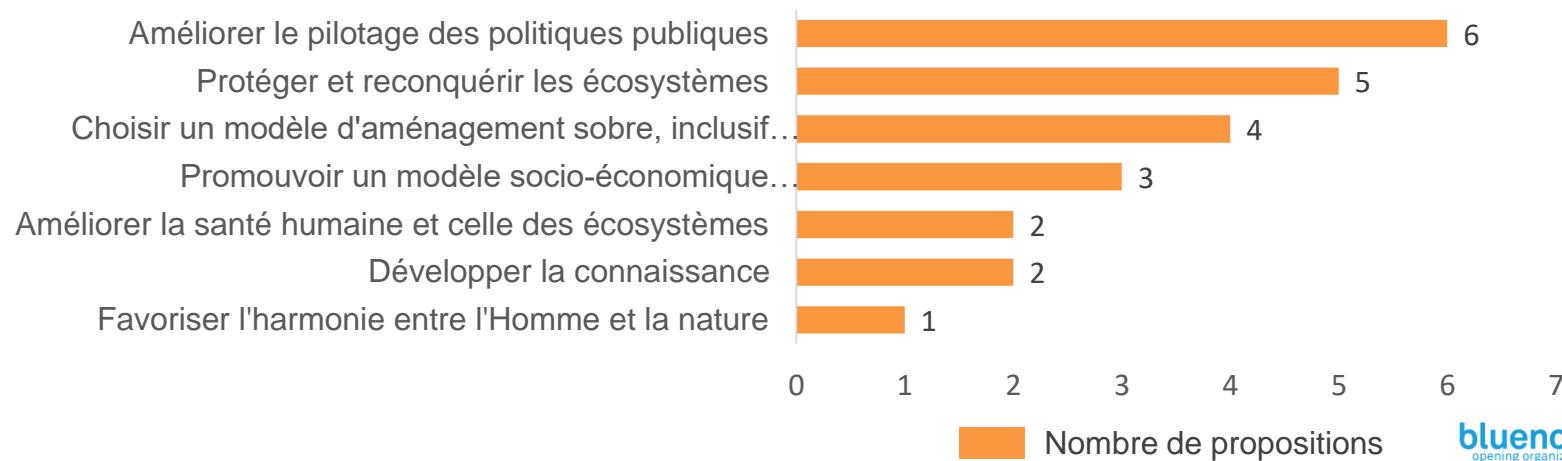


Régions

Occitanie – 117 propositions

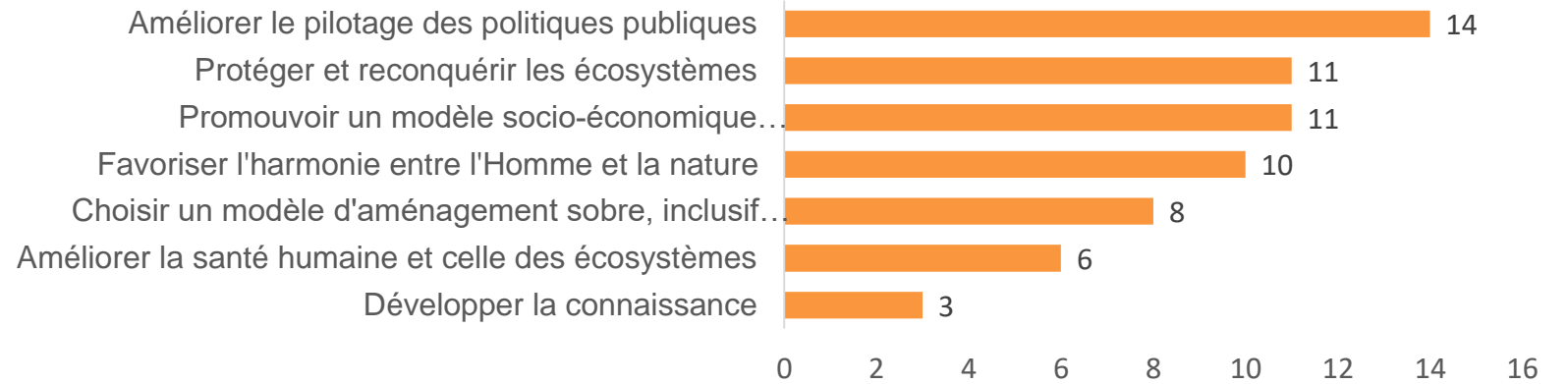
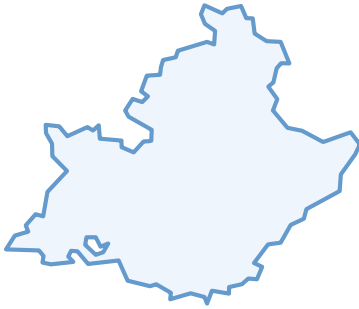


Pays de la Loire – 23 propositions



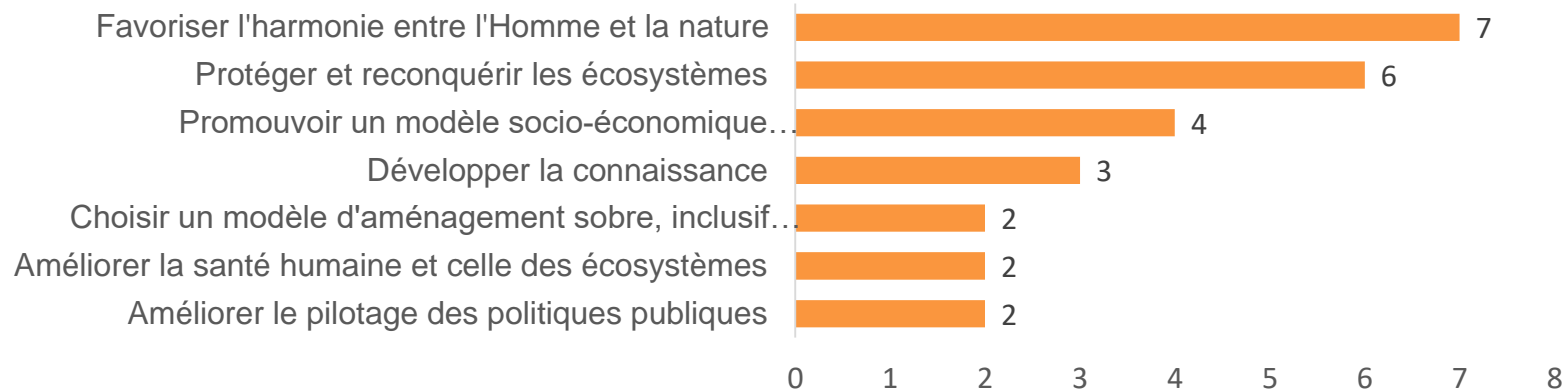
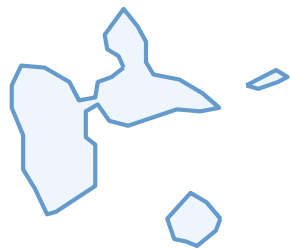
Régions

Provence-Alpes-Côte d'Azur – 63 propositions



Outre-mer

Guadeloupe – 26 propositions



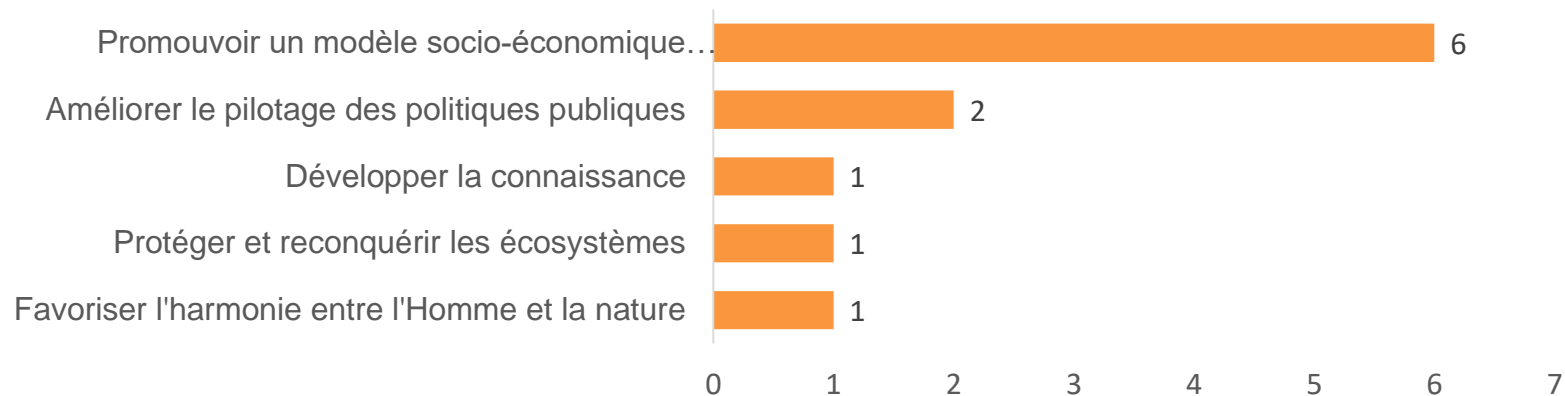
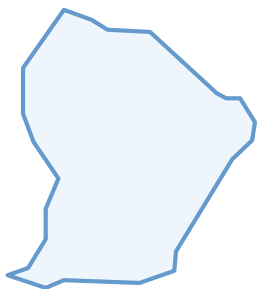
Martinique – 2 propositions



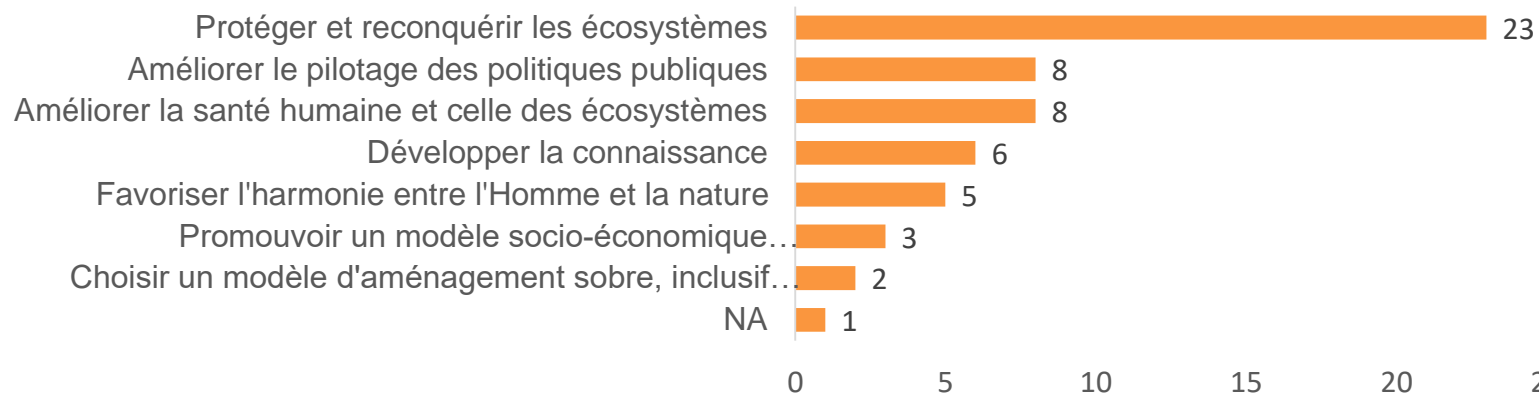
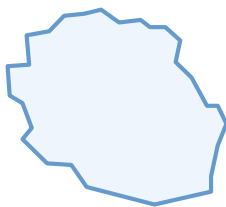
*Consultation en propre

Outre-mer

Guyane – 11 propositions

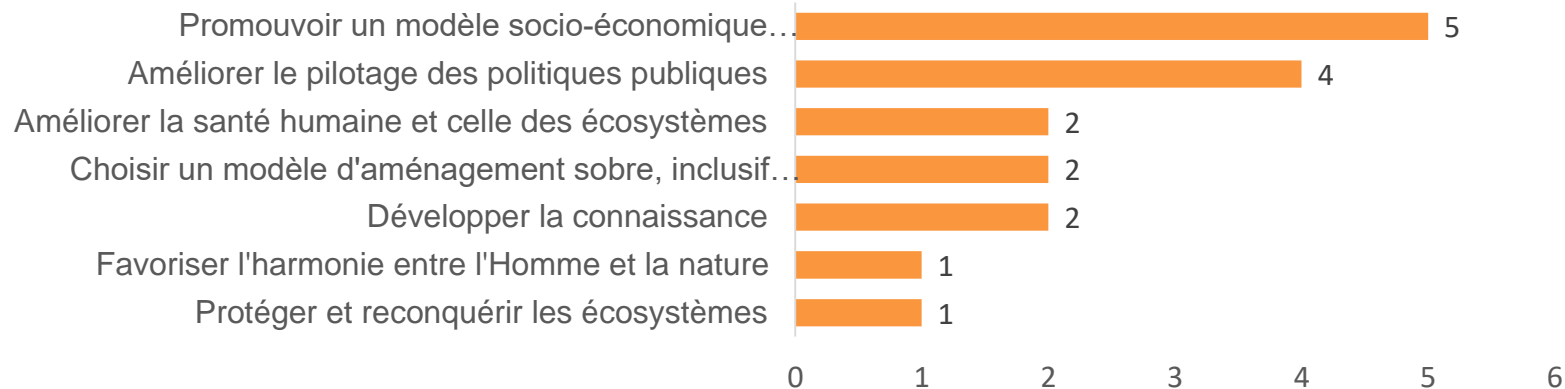


La Réunion – 56 propositions

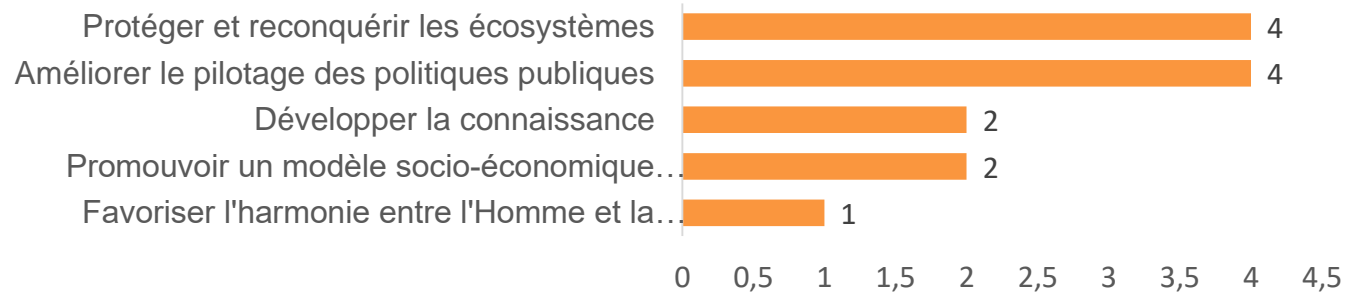
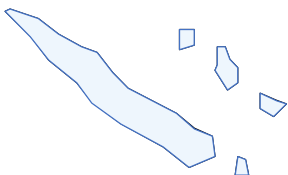


Outre-mer

Mayotte – 17 propositions

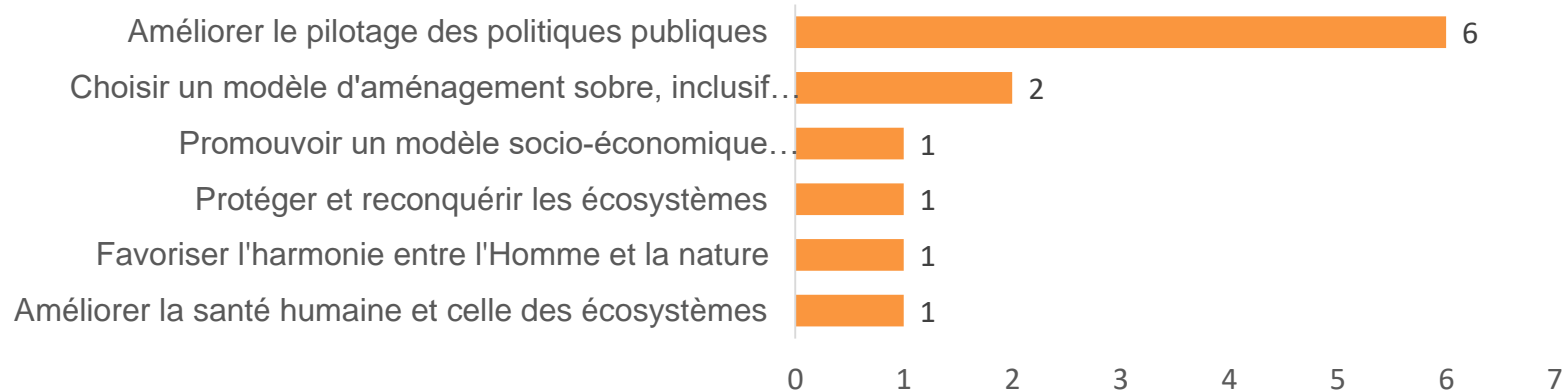


Nouvelle-Calédonie – 13 propositions

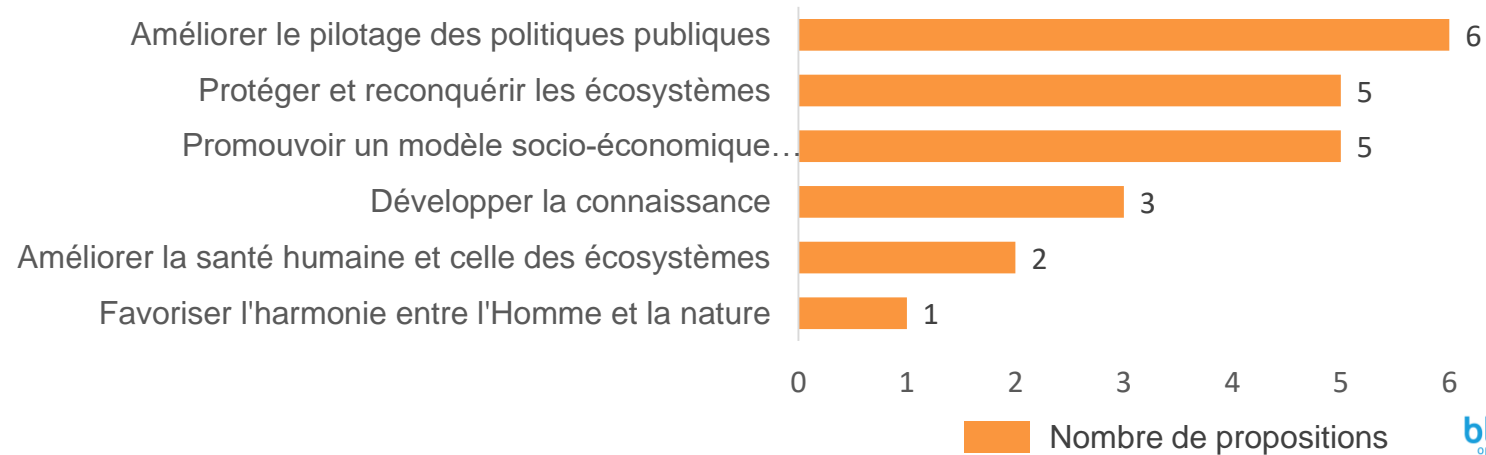


Outre-mer

Wallis et Futuna – 12 propositions

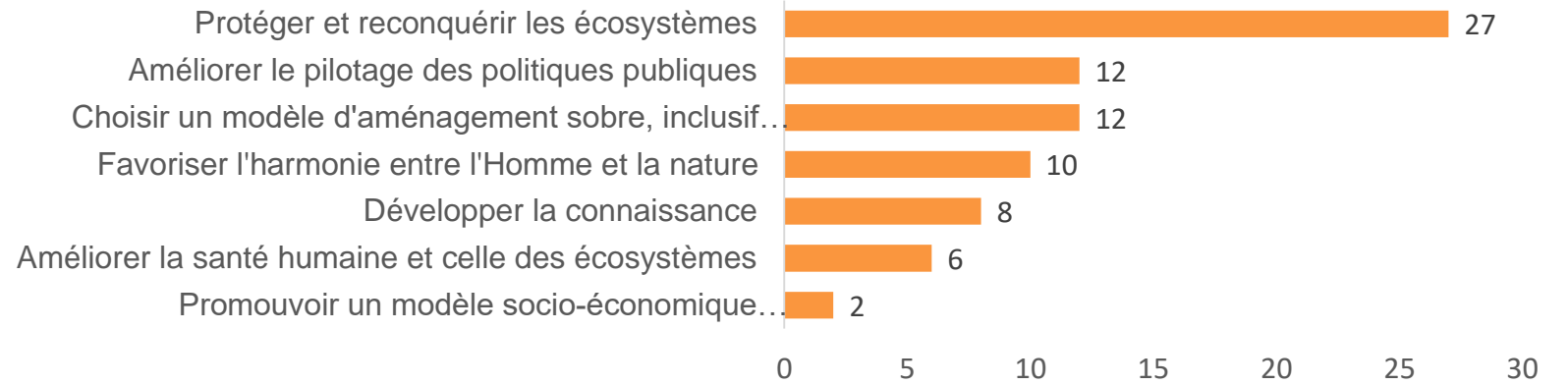


TAAF – 22 propositions



Autres

Autres*



*Toutes régions concernées, échelle régionale non-pertinente, région non-indiquée

POUR ACCÉDER À TOUTES LES PROPOSITIONS DE LA CONSULTATION

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/SNB_propositions_territoriales.pdf
